

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.004.995 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
RCS PARIS 642 008 296

Certifié conforme à l'original

Dechand

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 MAI 2025

RAPPORT DE GESTION ET TEXTE DES RESOLUTIONS

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2024, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

2. Gouvernance

La gouvernance de la société est assurée par un Président Directeur Général et un Directeur Général Délégué.

3. Activité

Contexte économique

En 2024, la croissance française se maintient à un niveau modeste de +1%, identique à l'année précédente. Les signaux positifs apparus en cours d'année (baisse de l'inflation, des prix des matières premières et celle des taux d'intérêt) ont été rapidement effacés par une incertitude politique persistante et des tensions géopolitiques impactant négativement la consommation et l'activité des entreprises.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires des industriels agroalimentaires a stagné à +0,1% sur les onze premiers mois. Le reflux de l'inflation alimentaire quasi nulle en fin d'année n'a pas permis de soutenir les prix de vente, moteurs de la croissance observée en 2023 (+7%). Par ailleurs, les arbitrages budgétaires des ménages se poursuivent et ont conduit à une baisse de -1% de la consommation alimentaire en volume. Les évolutions sont toutefois variables selon les secteurs. La tendance est à la baisse pour les industriels du travail des grains (-12%) et des huiles et graisses (-10%), impactés par la baisse du prix des matières premières. A contrario, le chiffre d'affaires des industriels de la boulangerie-pâtisserie (+4%) et de la volaille (+1%) progressent en 2024.

Dans le secteur des boissons, la morosité ambiante se traduit par une baisse de -3% du chiffre d'affaires. Le rebond post-covid a cédé la place au ralentissement de l'activité qui s'est également confirmée en 2024. Cela est dû à la contraction de la demande étrangère, notamment aux États-Unis (premier marché à l'export), et aux tensions commerciales avec la Chine, qui ont dégradé le solde global des échanges commerciaux.

Sur le plan de la production, après un recul de -1,4% en 2023, l'année 2024 montre une légère amélioration avec une hausse de +1%. Cette hausse est imputable à la reprise du secteur de la viande et des produits à base de viande qui progresse de +3% notamment grâce au boom de l'industrie de la volaille (+11%). Après la récente crise d'influenza aviaire dont a été victime le secteur, 2024 confirme la reprise, avec une production en hausse et une balance commerciale qui s'améliore en raison du redémarrage des exportations. Outre la viande, d'autres secteurs connaissent une hausse mesurée de leur niveau de production : les produits laitiers et de la boulangerie-pâtisserie qui progressent chacun de +1%. En parallèle, la fabrication de boissons continue de décliner, enregistrant une baisse de -2% en lien avec le recul de la demande.

La rentabilité des IAA françaises a perdu 2 points en 2024. Mesurée en EBE/VA, elle s'est établie à 42% en moyenne au troisième trimestre 2024 et maintient un écart de 6 points avec l'industrie manufacturière qui se situe autour de 36%.

Comme c'était le cas en 2023, l'environnement financier n'a pas été favorable à l'industrie agroalimentaire. L'indice IAA 80 des valeurs cotées de l'agroalimentaire européen d'UNIGRAINS a vu sa capitalisation boursière baisser de -11% sur l'année (avec -14% pour les valeurs françaises du fait des spiritueux) et sa valorisation reculer à 12,0x, seuil qu'elle n'avait pas connu depuis dix ans. Il convient néanmoins de noter que les capitalisations moyennes ont surperformé de +11% portées par des conditions macroéconomiques qui s'améliorent.

Les faits marquants de l'année sont les suivants :

Activité d'investissement :

- Les investissements (actions, obligations et parts de Fonds) :

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS a investi en direct pour un montant total de 63,5 m€ et a converti 3,6 m€ d'obligations en capital.

UNIGRAINS a été appelé à hauteur de 22,3 m€ dans le cadre de son activité d'investissements indirects dans les Fonds Cerea, internationaux, innovation et Europe.

Au total, UNIGRAINS a investi 89,5 m€ sur l'année.

- Les cessions (actions, obligations et parts de Fonds) :

Les cessions représentent une valeur brute investie de 118,8 m€, dont 63 m€ pour l'activité d'investissement direct (dont conversion) et 55,8 m€ via les Fonds.

- Les prêts participatifs

Un prêt participatif a été consenti pour 4 m€.

Le montant des prêts participatifs ayant été remboursés s'élève à 1,5 m€.

Placement des disponibilités

Durant l'année, UNIGRAINS a majoritairement placé ses disponibilités dans des OPCVM diversifiés, obligataires et monétaires ainsi que sur des comptes courants rémunérés. La société a également continué à utiliser sa ligne de crédit afin de faire face aux investissements de l'année.

Indicateurs de performance et RSE

Le Groupe AGRICEREALES, auquel UNIGRAINS appartient, est soumis à l'obligation de fournir une Déclaration de Performance Extra-Financière dite « DPEF », introduite dans le Code de commerce par l'Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes, prise en application de la directive 2014/95 du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34 du 22 octobre 2014. Elle est annexée au présent rapport de gestion.

La Commission Européenne a présenté le 26 février 2025 la proposition Omnibus, comprenant deux directives : « Stop the clock » et « Content ».

La directive « Stop the clock » propose de reporter de deux ans les exigences de reporting de la CSRD pour les entreprises de la vague 2 (première publication en 2026), avec une transposition par les États membres d'ici le 31 décembre 2025.

La directive « Content » vise notamment à limiter le périmètre d'application d'origine, pour dorénavant n'inclure que les entreprises de plus de 1.000 salariés.

Les normes ESRS seront également simplifiées.

En l'état, les dispositions du code de commerce à date continuent de s'appliquer mais l'année 2025 devrait permettre de mener les réflexions et adaptations nécessaires.

4. Activités en matière de recherche et développement

En application de l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société, compte tenu de son activité, n'a effectuée aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Activité et comptes des principales filiales – Participations

AUXINEA

AuxinéA, filiale à 100 % d'UNIGRAINS créée en 2020, est une société de conseil et de services dédiée aux coopératives agricoles et ultérieurement, aux groupes familiaux, ETI, PME, évoluant dans le secteur de l'agroalimentaire.

AuxinéA poursuit son développement auprès de PME, ETI et Coopératives, pour lesquelles elle apporte son expertise principalement en levée de financements, en amélioration du pilotage de la performance (notamment au travers de mise en place de reportings, construction de PMT, prévisionnel de trésorerie et d'accompagnement dans le déploiement d'ERP finance), en gestion des risques financiers. Elle intervient également au travers de missions ponctuelles de DAF externalisé.

Le résultat annuel n'est pas communiqué compte tenu du fait que cette information est stratégique et confidentielle au regard du marché.

MESSIS FINANCE

MESSIS FINANCE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil auprès de l'ensemble des acteurs de l'industrie agroalimentaire, en France et en Europe, dans le cadre de leurs opérations financières stratégiques.

L'année a été marquée par :

- une stabilisation de l'équipe,
- un volume d'opportunités à l'étude en hausse grâce aux efforts d'origination et aux apports des seniors advisors,
- une année en ligne avec l'objectif dans un contexte de marché difficile notamment sur le M&A Agroalimentaire et Agroindustriel.

Le résultat annuel n'est pas communiqué compte tenu du fait que cette information est stratégique et confidentielle au regard du marché.

SEMAGRI

Filiale à 50% d'UNIGRAINS, codétenue avec SOFIPROTEOL, SEMAGRI est une société de portefeuille spécialisée dans le secteur "Semences / Obtention Végétale".

SEMAGRI a poursuivi l'accompagnement de EURALIS SEMENCES HOLDING.

Le résultat de l'exercice 2024 fait ressortir un bénéfice de 508.285,62 € contre un bénéfice de 504.339,69 € en 2023.

UNIGRAINS DEVELOPPEMENT

Filiale à 99,99 % d'UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT est une société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers qui gère deux Fonds d'investissement.

Le résultat de l'exercice de la société de gestion UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, fait ressortir une perte de - 240.268,51 € contre un bénéfice de 211.492,70 € en 2023.

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I)

Au cours de l'exercice 2024, le Fonds FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I) a réalisé un investissement complémentaire pour un montant total de 0,2 m€.

A la fin de l'exercice, le portefeuille du Fonds se compose de 6 lignes de participation pour une valeur au coût d'acquisition de 29,1 m€.

FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Le FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE a réalisé durant l'année un désinvestissement pour un montant total de 44,9 m€.

Au 31 décembre 2024, le portefeuille du Fonds était constitué de 4 lignes de participations pour une valeur au coût d'acquisition de 24,1 m€.

Depuis la clôture de l'exercice, la cession de PALACIOS FOOD DEVELOPMENTS a été réalisée pour un montant de 17,4 m€.

En conséquence, le Fonds ne détient plus que 3 lignes pour une valeur au coût d'acquisition de 14 m€.

UNIGRAINS DIVERSIFICATION

UNIGRAINS DIVERSIFICATION, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère un portefeuille de participations dans les entreprises des différents métiers de l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS DIVERSIFICATION a investi pour 20,4 m€ et deux sorties ont été effectuées pour un montant en valeur brute investie de 16,9 m€. Des remboursements partiels sont intervenus pour 0,4 m€.

Le résultat net ressort à 7.189.930,25 € en 2024 contre 4.461.092,40 € en 2023.

UNIGRAINS EQUIPEMENTS ET SES FILIALES

La Société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale à 97,62 % d'UNIGRAINS, détient 100 % de TMG - TOGETHER MEANS GREATER.

Le résultat net d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS fait ressortir une perte de - 219.923,07 € contre une perte de - 225.279,51 € en 2023.

TMG - TOGETHER MEANS GREATER

TMG est la maison mère d'un ensemble de sociétés françaises avec MECATHERM, MAMATA, américaine avec MECATHERM Inc. et canadienne avec TMG Canada et sa sous-filiale à 60 % ABI Inc.

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, l'année a été marquée par :

- la promotion de Raymond NOGAEL à la Présidence de MECATHERM,
- la poursuite de la démarche RSE,
- la célébration des 60 ans de MECATHERM,
- le développement de l'offre digitale via la filiale MAMATA,
- le refinancement du Groupe.

UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS PARTENAIRE n'ayant plus d'activité, il sera procédé à une opération de transmission universelle du patrimoine en 2025.

Le résultat net d'UNIGRAINS PARTENAIRE ressort à 1.196.495,18 € contre 1.131.854,06 € en 2023.

UNILIS AGTECH

UNILIS AGTECH, filiale à 98,98 % d'UNIGRAINS, est une société issue d'une joint-venture entre UNIGRAINS et ARVALIS dont l'objectif est d'accompagner de jeunes sociétés innovantes dans le domaine des agro-technologies afin d'accélérer l'optimisation et l'intégration de leurs solutions dans les systèmes agricoles de production de grandes cultures et de cultures fourragères.

L'année 2024 a été marquée par la réorganisation de son actionnariat et par la réalisation d'une opération d'investissement.

L'entreprise qui a quelques années d'existence seulement n'a pour le moment réalisé aucune cession, ce qui explique son résultat négatif qui ressort à - 222.838,39 € en 2024 contre - 126.804,21 € en 2023.

UNIGRAINS IBERIA

UNIGRAINS IBERIA, filiale à 100% d'UNIGRAINS, est une société de droit espagnol qui développe une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Espagne. La société a réalisé sa première opération au cours de l'exercice 2024. Elle a également pris à bail ses premiers locaux à Madrid, permettant d'augmenter sa visibilité.

Le résultat net ressort à - 557.001,21 € contre - 366.927,56 € en 2023 compte tenu du fait que la société se trouve dans une phase d'investissement sur ses premières années.

UNIGRAINS ITALIA

UNIGRAINS ITALIA, filiale à 99% d'UNIGRAINS, est une société de droit italien qui développe une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Italie.

Le résultat net ressort à - 352.453,04 € contre - 350.892,60 € en 2023 compte tenu du fait que la société se trouve dans une première phase d'investissement avant de réaliser la première cession.

PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, les prises de participations significatives intervenues au cours de l'exercice écoulé se décomposent ainsi :

- SQUIBAN GROUP	29,75 %
- DEMARNE GENERATIONS	20,36 %
- SOFIABERS	14,62 %
- BELLEVAIRE DISTRIBUTION FROMAGES	12,56 %
- TRADITION DU NORD	9,16 %
- LABELYS GLOBAL	5,58 %

6. Perspectives 2025

L'année 2025 s'annonce marquée par des incertitudes politiques et économiques.

La croissance mondiale devrait ralentir autour de 3% avec toutefois, une reprise progressive en zone euro (+ 1%), soutenue par la consommation et des signaux positifs en Allemagne. En ce qui concerne l'IAA 80, les valorisations attractives, particulièrement pour la composante Food, pourraient séduire les investisseurs. Le manque de visibilité dans le secteur des boissons (Vins & Spiritueux) incitera à plus de prudence. Les petites et moyennes capitalisations bénéficieront de la baisse des taux et d'une absence de récession en Europe.

Enfin, une accentuation des tensions géopolitiques et commerciales pèsera sur l'économie mondiale, affectant particulièrement l'Europe et ses secteurs exportateurs.

UNIGRAINS poursuivra son action d'accompagnement stratégique et financier au service des entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie principalement en France, en Italie et en Espagne.

7. Comptes sociaux – Comptes consolidés

7.1. Analyse des comptes annuels

Les comptes de la Société UNIGRAINS sont présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales.

Le compte de résultat

Les commentaires suivants relèvent du compte de résultat format PCG (plan comptable général).

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2,6 m€, en augmentation par rapport à 2023. Ils concernent essentiellement les revenus immobiliers et les facturations de prestations administratives.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 28,6 m€ contre 28,3 m€ en 2023.

Le résultat financier s'élève à 60,3 m€ en 2024 contre 43 m€ en 2023 correspondant notamment aux plus-values de cessions générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le montant net de provisions, reprises et moins-values sur participations présente un solde de -2 m€ en 2024 contre -0,5 m€ en 2023.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 34,3 m€ en 2024 contre 16,9 m€ en 2023.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 2,2 m€ contre - 0,6 m€ en 2023.

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 1,3 m€ après prise en compte de l'intégration fiscale, contre une charge d'impôt sur les sociétés d'un montant de - 0,8 m€ en 2023.

Le résultat net s'élève à 30.723.031,31 € en 2024 contre 17.098.863,51 € en 2023.

Le bilan

Le total du bilan de la Société UNIGRAINS s'élève à 1.136 m€ en 2024, stable par rapport à 2023.

Les variations les plus notables sont :

à l'actif :

- Augmentation des participations passant de 189 m€ à 217 m€,
- Baisse de 23,8 m€ des titres liés à l'activité de portefeuille (TIAP) en valeur nette comptable passant de 804,7 m€ à 780,9 m€ à la suite d'investissements et désinvestissements réalisés sur l'exercice,
- Baisse des créances rattachées passant de 8,8 m€ à 230 k€,
- Augmentation des prêts en valeur nette comptable passant de 44,8 m€ à 47,3 m€,
- Augmentation des autres immobilisations financières passant de 8,3 m€ à 12,4 m€,
- Augmentation des valeurs mobilières de placement en valeur nette comptable passant de 24,1 m€ à 25,1 m€,
- Baisse des disponibilités passant de 35,6 m€ à 19,1 m€.

au passif :

- Augmentation des fonds propres de 932,6 m€ à 960,2 m€.
- Baisse des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de 142,3 m€ à 108,3 m€.

Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il sera demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 9.877 €.

Dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	Article D. 441 I. -1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	49					101	-					98
Montant TTC total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	276 118	173 512	61 839	33 658	20 321	289 330	0	1 749 050	7 315	0	390 260	2 146 625
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	3%	2%	1%	0%	0%	3%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>							0%	56%	0%	0%	13%	69%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							0					
Montant total des factures exclues <i>(préciser :</i>							0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : X						Délais contractuels : Délais légaux : X					

Intéressement et participation

La provision correspondant au versement de l'intéressement relatif à l'exercice 2024 s'élève à 1,7 m€.

Il n'y a pas lieu de constater une réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice écoulé.

7.2. Analyse des comptes consolidés

Il est rappelé qu'AGRICEREALES, en sa qualité d'holding du Groupe, consolide les comptes d'UNIGRAINS.

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'établissent à 163,9 m€ contre 143,6 m€ en 2023.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 183,5 m€ contre 167,8 m€ en 2023.

Le résultat financier s'élève à 68,3 m€ contre 42,9 m€ en 2023, correspondant notamment aux plus-values de cessions, aux dividendes, aux primes de non-conversion et aux intérêts reconnus sur les immobilisations financières générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 41.656.524,13 € en 2024 contre 17.570.432,69 € en 2023.

Le bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan ressort à 1.345,5 m€ comparé à 1.323,4 m€ en 2023.

A l'actif, le poste actif immobilisé s'élève à 1.119 m€ contre 1.109 m€ en 2023. Cette augmentation s'explique principalement par :

- l'augmentation des titres de participation non consolidés qui ressort à 882,2 m€ contre 880,7 m€ en 2023,
- l'augmentation des autres immobilisations financières qui ressort à 68,8 m€ contre 59,3 en 2023.

L'actif circulant est en hausse passant d'un montant de 214,9 m€ en 2023 à 226,9 m€ avec principalement une hausse du poste clients et autres débiteurs.

L'actif circulant est principalement composé de la trésorerie nette des concours bancaires pour un montant de 47,3 m€, du poste clients et autres débiteurs pour 121,4 m€, et de valeurs mobilières de placement pour un montant de 31,6 m€.

Au passif, les capitaux propres consolidés part du groupe s'établissent à 1.001,3 m€ contre 963,7 m€ en 2023.

8. Risques, contrôle interne

8.1. Risques

Description des principaux risques

L'activité principale d'UNIGRAINS étant une activité de financement haut de bilan (prise de participation minoritaire et quasi-fonds propres obligataires pour l'essentiel...) dans le cadre d'opérations stratégiques d'entreprises du secteur agroalimentaire et de l'agro-industrie, les principaux risques auxquels elle est exposée sur son cœur de métier sont les risques de contrepartie, de concentration et de liquidité. Toutefois, compte tenu de l'activité de ces entreprises dans l'alimentaire, le risque réputationnel est un risque majeur.

Dans le cadre de ses activités d'investissement et d'octroi de prêts participatifs au bénéfice exclusif de ces entreprises, UNIGRAINS est également exposée au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

La détention de participations dans des sociétés étrangères et des fonds étrangers engendre un risque de change qui demeure encore faible compte tenu du montant de ses participations rapportées au montant global des fonds propres d'UNIGRAINS.

Le placement de la trésorerie génère par ailleurs des risques de crédit, de taux d'intérêt global et de liquidité. Ces risques sont décrits ci-après.

UNIGRAINS supporte également des risques de non-conformité et opérationnels, notamment le risque cyber-sécurité. Pour répondre à ces derniers, UNIGRAINS a identifié les principaux risques et a mis en place des mesures de renforcement afin de les limiter, notamment au travers de campagnes régulières de sensibilisation des collaborateurs et grâce à la mise en place de politiques de sécurité pour l'ensemble des actifs informatiques.

Afin de limiter les principaux risques cités ci-dessus, UNIGRAINS travaille sur le renforcement de la gestion de crise.

Risques de marché, performance

Les risques du portefeuille de placements font l'objet d'un suivi régulier par type d'exposition et par produit. Ce suivi couvre également UNIGRAINS PARTENAIRE et UNIGRAINS DIVERSIFICATION car le montant de leur trésorerie disponible est significatif.

Le principe est de garder une trésorerie disponible suffisante afin de pouvoir faire face à l'activité d'investissement.

Les placements de trésorerie suivent la classification DICI (Document d'Information Clé de l'Investisseur) de l'AMF et ne peuvent être affectés qu'à des produits dont l'indice DICI est au maximum de 4 sur une échelle de 1 à 7.

Le profil de portefeuille à fin 2024 reste très prudent avec une moyenne des DICI sur les trois fonds concernés à 3,8. Cette moyenne est ramenée à 1,3 sur l'ensemble du portefeuille.

L'exposition du portefeuille global au risque actions a été maintenu à un niveau faible au cours de l'exercice. Les encours sur cette classe d'actifs ont été partiellement réduits sur 2024 et aucun nouveau placement sur cette stratégie n'a été réalisé. L'exposition est ainsi restée stable à un peu plus de 1% comme en 2023.

Les produits sans risque, bons de capitalisation et comptes à terme représentent 50,6% du portefeuille et les dépôts en banque 16,4%.

8.2. Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe dispose d'une organisation de contrôle de ses activités structurée autour d'un Comité d'Audit UNIGRAINS dont les missions sont relatives à :

- la revue des comptes de la société UNIGRAINS, en social et consolidé,
- la supervision des risques et du dispositif de contrôle interne, notamment pour la filiale UNIGRAINS DEVELOPPEMENT pour laquelle la mission de RCCI est externalisée.

9. Affectation du résultat

Nous vous proposons de procéder à l'affectation suivante :

- le résultat de l'exercice de.....30.723.031,31 €
- sur lequel est prélevé le solde de la dotation
de la réserve légale, soit499,50 €
- augmenté du report à nouveau de379.920.073,78 €

- constitue le bénéfice distribuable de410.642.605,59 €
- sur lequel est prélevé un dividende de 3,6 € par action.....5.040.000 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présenterait un solde créditeur de 405.602.605,59 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2025. Il sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveraient à un montant de 941.669.598,23 € pour un capital social de 7.004.995 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2023 : 2,9 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 1,16 € par action)
- exercice clos le 31.12.2022 : 29,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)
- exercice clos le 31.12.2021 : 43,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

10. Mandats

- Administrateurs

Nous vous proposons de renouveler les mandats des Administrateurs arrivant à échéance de :

- CREDIT AGRICOLE, représenté par Monsieur Jean SALATI,
- SACAM PARTICIPATIONS, représenté par Monsieur Pascal LHEUREUX,
- UNION INVIVO, représenté par Monsieur Thierry BLANDINIERES,
- SOFIPROTEOL, représenté par Monsieur Xavier DORCHIES,
- UNICEREALES, représenté par Monsieur Jean-François ISAMBERT.

pour une durée de trois exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2028, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2027.

- Commissaires aux Comptes

Nous vous proposons de renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires arrivant à échéance :

- de la société RSM PARIS, dont le siège social est 26 rue Cambacères – 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 792 111 783, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2031 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

- du Cabinet BM&A, dont le siège social est 11 rue Laborde – 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 348 461 443, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2031 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

11. Autres informations - Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

12. Montant des prêts interentreprises à moins de 2 ans consentis par la Société

Conformément à l'article L.511-6,3 bis du code monétaire et financier, nous vous informons qu'aucun prêt n'a été consenti par la Société au profit de microentreprise, PME, ETI avec lesquelles le prêteur entretient des liens économiques le justifiant.

13. Etat des sûretés, cautionnements, avals et garanties consenties par la Société

Conformément à l'article L.232-1, I, 1° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune sûreté, cautionnement, aval et garantie n'ont été consentis ou donnés par la Société.

14. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37 du code de commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise doit être élaboré par le Conseil d'Administration afin d'être présenté à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes. Conformément au dernier alinéa du même article, il a été choisi de présenter les informations correspondantes dans la présente section, à savoir :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux. Cette liste est annexée au présent rapport,
- Une délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2023 au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital étant précisé que le Conseil d'Administration a fait usage de celle-ci au cours de l'exercice 2024,
- L'absence de convention relevant de l'article L225-38 du code de commerce au cours de l'exercice 2024.

15. Présentation des résolutions

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vont vous être présentées.

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront leurs rapports sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration

UNIGRAINS

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (R225-81, R225-83, 225-102 du code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital social en fin d'exercice						
Capital social en fin d'exercice		7 004 995	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre des actions :						
- ordinaires existantes		1 400 000	1 400 000	140 000	140 000	140 000
- de préférence		999				
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- par conversion d'obligations						
- par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		2 581 552	2 022 516	1 903 303	1 986 927	1 956 040
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		28 924 706	18 360 083	19 691 627	45 454 290	30 558 082
Impôts sur les bénéfices		1 308 035	-794 269	- 320 987	5 696 525	4 082 262
Participation des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		30 723 031	17 098 864	16 033 346	41 745 736	24 834 151
Résultat distribué		5 040 000	4 060 000	4 060 000	6 020 000	5 040 000
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		19,71	13,68	142,95	283,98	189,11
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		21,93	12,21	114,52	298,18	177,39
Dividende attribué à chaque action		3,60	2,90	29,00	43,00	36,00
Effectif						
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		60	59	59	69	69
Montant de la masse salariale de l'exercice		11 124 208	10 692 811	9 936 041	9 332 026	9 899 159
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)		4 839 564	4 807 790	4 439 196	3 895 031	3 631 711

UNIGRAINS
Société Anonyme au capital de 7.004.995 €
23 avenue de Neuilly, PARIS (75116),
R.C.S. PARIS 642 008 296

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 15 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai à 9 heures, les actionnaires de la société UNIGRAINS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat,

M. THIROUIN fait part de la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat social de l'exercice et présente les mandats soumis au renouvellement.

Le Président met successivement aux voix les résolutions définitives suivantes correspondant à l'ordre du jour :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation suivante :

- le résultat de l'exercice de.....30.723.031,31 €
- sur lequel est prélevé le solde de la dotation
de la réserve légale, soit499,50 €
- augmenté du report à nouveau de379.920.073,78 €
- constitue le bénéfice distribuable de410.642.605,59 €
- sur lequel est prélevé un dividende de 3,6 € par action.....5.040.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Secrétaire



Natacha ANDRE



Certifié conforme à l'original

Dehand

UNIGRAINS SA

COMPTES CONSOLIDÉS 2024

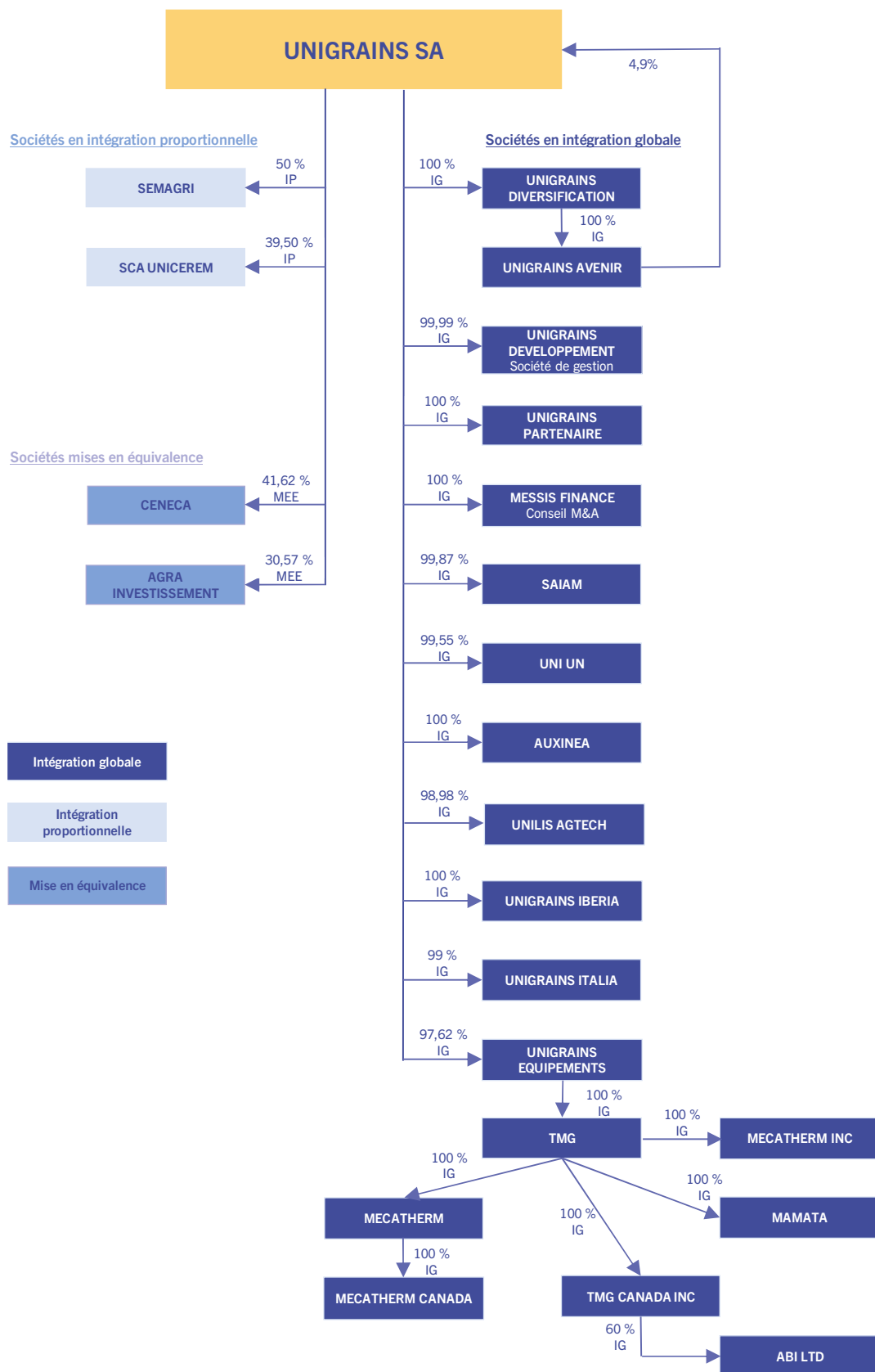


UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2024





SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2024 (ACTIF)	3
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2024 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2024	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2024 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	7
NOTE 1 : PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	7
ET PRINCIPALES REGLES DE VALORISATION	7
a) <i>Présentation des comptes consolidés</i>	7
b) <i>Méthodes de consolidation</i>	7
c) <i>Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés</i>	8
d) <i>Principes comptables</i>	8
e) <i>Périmètre de consolidation</i>	13
f) <i>Définition du périmètre de consolidation</i>	13
NOTE 2 : PORTEFEUILLE DE TITRES DE PARTICIPATION : DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	15
NOTE 3 : GEOGRAPHIE DU CAPITAL	17
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS	18
NOTE 5 : STOCKS	19
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	19
NOTE 7 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS	19
NOTE 8 : COMPTES DE REGULARISATION	19
NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
NOTE 10 : TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	20
NOTE 11 : VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
NOTE 14 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	22
NOTE 15 : IMPOTS DIFFERES PASSIFS	22
NOTE 16 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 17 : DETAIL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	23
NOTE 18 : RESULTAT DE L'EXERCICE	24
NOTE 19 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	25
NOTE 20 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ	26
NOTE 21 : AUTRES INFORMATIONS	27
NOTE 22 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES	27
NOTE 23 : AUTRES ENGAGEMENT HORS BILAN	27

ACTIF	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	150 351	152 335
<i>dont écart d'acquisition</i>	4	82 142	82 316
Immobilisations corporelles	4	13 968	13 423
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	882 214	880 713
Participations mises en équivalences	4	3 316	2 735
Autres immobilisations financières	4	68 768	59 299
TOTAL I		1 118 617	1 108 505
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	13 170	13 682
Clients et Autres débiteurs	6	121 401	109 352
Impôts différés actif	7	11 213	11 316
Comptes de régularisation	8	2 234	1 653
Valeurs mobilières de placement	9	31 567	26 803
Trésorerie nette des concours bancaires	10	47 328	52 082
TOTAL II		226 913	214 888
TOTAL GENERAL		1 345 530	1 323 393

UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2024 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 005	7 000
Primes			
Réserves consolidées		952 080	938 379
Ecart de conversion		550	759
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		41 657	17 570
TOTAL I	11	1 001 291	963 709
INTERETS MINORITAIRES		2 889	2 128
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	10 914	11 677
TOTAL II		10 914	11 677
DETTES			
Emprunts et dettes financières	13	142 388	177 872
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	176 003	156 856
Impôts différés passifs	15	5 802	6 340
Autres dettes et comptes de régularisation	16	6 244	4 811
TOTAL III		330 437	345 879
TOTAL GENERAL		1 345 530	1 323 393

UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2024

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		33 920	33 497
Production de biens		115 385	99 749
Autres produits d'exploitation		14 621	10 385
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		163 926	143 631
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		96 768	90 895
Charges de personnel		67 347	60 931
Autres charges d'exploitation		3 412	1 077
Impôts et taxes		3 775	3 350
Dotations nettes aux amortissements et provisions		12 196	11 538
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		183 497	167 790
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		(19 571)	(24 159)
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (III)		(64)	(59)
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		(19 507)	(24 100)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 446	1 766
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		28 298	24 777
Produits /Prêts et créances sur clientèle		4 882	3 644
Produits sur Valeurs mobilières de placement		999	1 611
Plus value sur cession d'immobilisations financières		41 400	17 313
Reprises/Amort et provisions - charges financières		22 383	4 689
Autres produits financiers		73	41
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		99 481	53 840
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		8 103	4 052
Amortissements et provisions - charges financières		11 518	6 118
Moins value sur cession d'immobilisations financières		10 747	
Autres charges financières		861	787
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		31 230	10 956
2 - RESULTAT FINANCIER		68 251	42 884

UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2024 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		(1 397)	226
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	5 772	1 547
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII -		41 575	17 463
Résultat des Fonds Gérés (IX)			
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		(580)	76
Intérêts minoritaires (XI)		499	(183)
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	41 657	17 570
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		41 657	17 570
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		499	(183)

Résultat par action : 29.73 euros

Résultat dilué par action : 29.73 euros

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2024, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2023.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2023.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

A la suite d'opérations intervenues en 2024 sur le capital social de la société UNILIS AGTECH, la société UNIGRAINS détient, au 31 décembre 2024, 98,98% du capital. La société UNILIS AGTECH est donc intégrée globalement pour l'exercice 2024 (intégration proportionnelle jusqu'à l'exercice 2023).

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2024 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration Globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.



Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les

amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- Provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- Inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENeca pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2024, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2023.



L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,4948 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2024

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,0389 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2024

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

- Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition

positif, ou survaleur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.



Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2024 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) c'est à dire des investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits en TIAP concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.



Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement.

Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon

la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.



Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions concernant des engagements par signature ;
- Les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 443k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.
- Taux d'actualisation de 3,36 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et de 3,37 % pour les sociétés du groupe TMG.
- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et l'âge « taux plein » Sécurité Sociale pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés



au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1er janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Au 1er janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2023, les sociétés

UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont intégrées au périmètre d'intégration fiscale. Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif) :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2024 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,



- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.62% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNILIS AGTECH, contrôlée à 98,68% par UNIGRAINS.
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS.
- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS.
- UNIGRAINS IBERIA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS
- UNIGRAINS ITALIA, contrôlée à 99% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint) :

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable) :

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALES.



Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES <i>En milliers d'euros</i>	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
AUXINEA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	79	-24	IG
MESSIS FINANCE - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	136	94	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,87	192	-109	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	-98	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,99	1 000	653	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	12 600	66 878	IG
UNIGRAINS IBERIA - Castellana 53 - 28046 MADRID - Espagne	100,00	3	6 097	IG
UNIGRAINS ITALIA - Via San Tomaso n. 5/A - MILAN - Italie	99,00	80	35 558	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	4 853	IG
UNILIS AGTECH - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	98,98	1 437	-24	IG
UNI-UN SCI - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	97,62	82 315	1 376	IG
TMG - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	57 152	72 460	IG
MECATHERM - Rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 952	IG
MAMATA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	2 000	210	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque, West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 073	259	IG
ABI LTD, 61 PerformanceDrive, Richemond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	7 703	-2 309	IG
MECATHERM INCORPORATED, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats-Unis	100,00 (2)	9	-480	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	-268	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 534	IP
UNICEREM - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, Avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	3 083	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-708	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains

(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,62% par Unigrains

(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 97,62% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence

Sociétés non consolidées :

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation du Groupe UNIGRAINS :

- **VIVALDI GROUP S.R.L. :**

- Nom et siège de l'entité exclue : Vivaldi Group S.r.l - Villafranca di Verona, Frazione Dossobuono, 37062, Via Alessandro Volta, 34
- Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 42,06% par UNIGRAINS ITALIA
- Motif d'exclusion : les actions de la société Vivaldi Group S.r.l sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA

- **FINANCIERE W&S GROUP :**

- Nom et siège de l'entité exclue : Financière W&S Group – 3, Rue Fénelon, 33000 Bordeaux
- Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 46,95% par UNIGRAINS
- Motif d'exclusion : les actions de la société FINANCIERE W&S GROUP sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS.

- **LA PRENSA ETICHETTE ITALIA S.R.L. :**

- Nom et siège de l'entité exclue : La Prensa Etichette Italia S.R.L. – Via Guiseppe Compagnoni 1, 20129 Milano
- Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 40% par UNIGRAINS ITALIA
- Motif d'exclusion : les actions de la société La Prensa Etichette Italia S.R.L. sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA.

Variations de périmètre :

A la suite d'opérations intervenues en 2024 sur le capital social de la société UNILIS AGTECH, la société UNIGRAINS détient, au 31 décembre 2024, 98,98% du capital. La société UNILIS AGTECH est donc intégrée globalement pour l'exercice 2024 (intégration proportionnelle jusqu'à l'exercice 2023).



Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,77%
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79%
UNIGRAINS AVENIR	4,87%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,39%
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,08%

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92%
Elle-même détenue par :	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33%
UNION INVIVO	4,73%
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29%
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33%
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%



Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	60	82 142	82 202	82 376
Amortissements	-60		-60	-60
Total Ecart Acquisition	0	82 142	82 142	82 316
Brut	1 906	87 402	89 308	89 625
Amortissements	-1 890	-19 210	-21 099	-19 606
Total Immobilisations incorporelles nettes (hors écart d'acquisition)	16	68 193	68 209	70 019
Brut	22 935	34 577	57 512	54 166
Amortissements et dépréciations	-16 633	-26 911	-43 544	-40 743
Total Immobilisations corporelles nettes	6 301	7 666	13 968	13 423
TOTAL	6 317	158 002	164 319	165 758

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	935 556	5	935 561	944 683
Dépréciations	-53 347		-53 347	-63 970
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	882 209	5	882 214	880 713
Total Participations mises en équivalence	3 316	0	3 316	2 735
Brut	533		533	785
Dépréciations	-76		-76	-230
Total Crédit à la clientèle	457	0	457	555
Brut	44 000	1 113	45 113	42 519
Dépréciations				
Total Prêts subordonnés	44 000	1 113	45 113	42 519
Brut				
Dépréciations				
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	22 704		22 704	16 090
Dépréciations	-396		-396	-396
Total ICNE	22 308	0	22 308	15 694
Dépôts versés	117	773	890	531
Total autres immobilisations financières	66 882	1 886	68 768	59 299
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	952 407	1 891	954 298	942 747

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut		14 963	14 963	14 896
Dépréciations		-1 794	-1 794	-1 214
STOCKS	0	13 170	13 170	13 682

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	2 129	97 114	99 242	81 615
Dépréciation	-794	-3 363	-4 157	-5 312
CLIENTS	1 334	93 751	95 085	76 303
Brut	20 393	6 053	26 446	33 134
Dépréciation	-130		-130	-85
AUTRES DEBITEURS	20 263	6 053	26 316	33 049
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	21 598	99 804	121 401	109 352

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Impôts différés actifs	4 858	6 355	11 213	11 316
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	4 858	6 355	11 213	11 316

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Comptes de régularisation	828	1 407	2 234	1 653
COMPTES DE REGULARISATION	828	1 407	2 234	1 653

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 9 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	32 694		32 694	28 063
Provision	-1 127		-1 127	-1 260
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31 567	0	31 567	26 803

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Caisse	6		6	3
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	21 529	25 793	47 322	52 079
Dettes rattachées à des cpte ordin				
Etab.crédit, comptes à terme et prêts				
Créances rattachées cpte à terme & prêts				
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	21 535	25 793	47 328	52 082

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2022	7 000	919 409	22 921	732	950 062
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		19 059	-19 059		0
Compte à compte		-89		89	0
Ecart de conversion				-62	-62
Résultat 2023			17 570		17 570
SITUATION AU 31/12/2023	7 000	938 379	17 570	759	963 709
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Augmentation de capital	5	-5			0
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		13 708	-13 708		0
Compte à compte **		-3		-33	-36
Ecart de conversion				-176	-176
Résultat 2024			41 657		41 657
SITUATION AU 31/12/2024	7 005	952 080	41 657	550	1 001 291

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Réaffectation d'immobilisation entre société du périmètre avec un pourcentage de détention différent

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2024
UNIGRAINS					
Risques divers	1 272	1 404	-	-	2 676
Provision engagement retraite	521	125	-	-	646
Charges diverses	0	-	-	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS	1 793	1 529	-	-	3 322
MESSIS					
Provision engagement retraite	137	25	-	-	162
Risques divers	196	44	241	-	-
Provisions pour risques MESSIS	333	70	241	-	162
AUXINEA					
Provision engagement retraite	30	26	-	-	56
Provisions pour risques AUXINEA	30	26	-	-	56
TMG					
Provision engagement retraite	291	-	125	-	167
Provisions pour risques TMG	291	-	125	-	167
MECATHERM					
Risques divers	6 514	3 326	5 654	-	4 187
Provision engagement retraite	2 282	126	-	-	2 409
Provisions pour risques MECATHERM	8 796	3 453	5 654	-	6 595
MAMATA					
Provision engagement retraite	2	2	-	-	3
Provisions pour risques MAMATA	2	2	-	-	3
ABI LTD					
Risques divers	432	1 446	1 239	-46	592
Provisions pour risques ABI	432	1 446	1 239	-46	592
MECATHERM CANADA					
Risques divers	-	16	-	0	16
Provisions pour risques MCTCAN	-	16	-	0	16
TOTAL GENERAL	11 677	6 541	7 258	-47	10 914

Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Ets crédit, cat & emprunts	108 148	32 910	141 058	176 024
Dettes rattachées emprunts	293	10	302	426
Comptes créditeurs à terme				
Dépôts et cautionnements reçus	50		50	5
Dettes sur titres	-287	416	129	793
Fonds participatifs		848	848	624
Total Emprunts et Dettes	108 204	34 184	142 388	177 872

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Fournisseurs	1 805	17 448	19 253	15 354
Clients - Avances et acomptes	50	117 466	117 516	89 134
Dettes Fiscales & Sociales	23 392	13 630	37 022	28 665
Autres créditeurs	2 160	51	2 211	23 703
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	27 407	148 596	176 003	156 856

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Impôts différés passifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Impôts différés passifs		5 802	5 802	6 340
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	0	5 802	5 802	6 340

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 305	1 940	6 244	4 811
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 305	1 940	6 244	4 811

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Impôts courants	6 217	2 843
Impôts différés	-445	-1 297
TOTAL IMPOTS	5 772	1 547

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2024
UNIGRAINS	29 238		29 238
UNIGRAINS PARTENAIRE	1 199		1 199
SAIAM	2	0	2
UNI UN	0	0	0
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	-229		-229
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	7 190		7 190
MESSIS FINANCE	79		79
UNIGRAINS AVENIR	-752		-752
UNIGRAINS IBERIA	-473		-473
UNIGRAINS ITALIA	-267	-2	-269
AUXINEA	-17		-17
UNILIS	35	0	35
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-159	-4	-163
TMG	-3 165	-77	-3 242
MECATHERM	7 608	186	7 794
MAMATA	-300	-7	-307
TMG CANADA	-3	0	-3
ABI	547	387	934
MECATHERM INCORPORATED	156	4	160
MECATHERM CANADA	540	13	553
SEMAGRI	254		254
UNICEREM	-408		-408
CENECA	476		476
AGRA INVESTISSEMENT	104		104
RESULTAT	41 657	499	42 155



Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Résultat net	42 155	17 387
Charge d'impôt	5 772	1 547
Résultat comptable avant impôt	47 927	18 934
Taux	25,00%	25,00%
Impôt théorique	11 982	4 733
Ecart sur différences permanentes	-3 646	-2 118
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	-145	19
Ecart sur différences temporaires	-32	-34
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	494	17
Retraitements de consolidation	-1 560	-590
Déficit non activé sur l'exercice	7	683
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-714	-513
contribution 3,3%	224	67
Rappel d'IS	0	-643
Autres	-838	-75
IMPÔT REEL	5 772	1 547



Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2024
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	42 155
+/- Dotations nettes aux amortissements	-5 002
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-717
-/+ Variation de l'impôt différé	-445
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	-580
-/+ Plus et moins-values de cession	-24
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	35 387
+/- Variations du BFR	7 359
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	42 745
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-330
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-5 260
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-137 367
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	784
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	138 373
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-3 800
+ Apport de fonds propres (minoritaires)	665
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 862
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	44 322
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-80 098
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-38 972
Effet des variations de taux de conversion	28
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	2
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	78 746
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	78 747

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	UNIGRAINS IBERIA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI TLD	MECATHERM INC	MECATHERM CANADA	TOTAL
Effectifs	60	6	4	2	2	2	476	11	71	5	9	648

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année (pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA) et à l'âge « taux plein » Sécurité Sociale (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 443 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagement hors bilan

Engagements financiers donnés :

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 282 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 26 218 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus :

- Engagements sur titres à recevoir : 94 359 k€
- Cautions et avals reçus : 31 250K€

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 004 995 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2024





RSM Paris
26, rue Cambacères
75 008 Paris
France
Tel.: +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00



BM&A
26, rue Cambacères
75 008 Paris
France
Tel.: +33 (0) 1 47 63 69 00

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 004 995 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des écarts d'acquisitions et actifs financiers

Les écarts d'acquisitions, les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du coût du risque, et le résultat net des opérations sur actifs immobilisés dont l'incidence sur le résultat de l'exercice est significative.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 18 avril 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Stéphane Marie
Le 18/04/2025

ID: tx_Y01v3ZbM7dz



Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

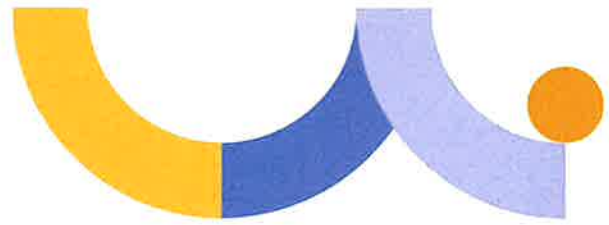
Signé par Céline CLARO
Le 18/04/2025

ID: tx_Y01v3ZbM7dz

Signed with
Universign

Céline CLARO

Associée



UNIGRAINS SA

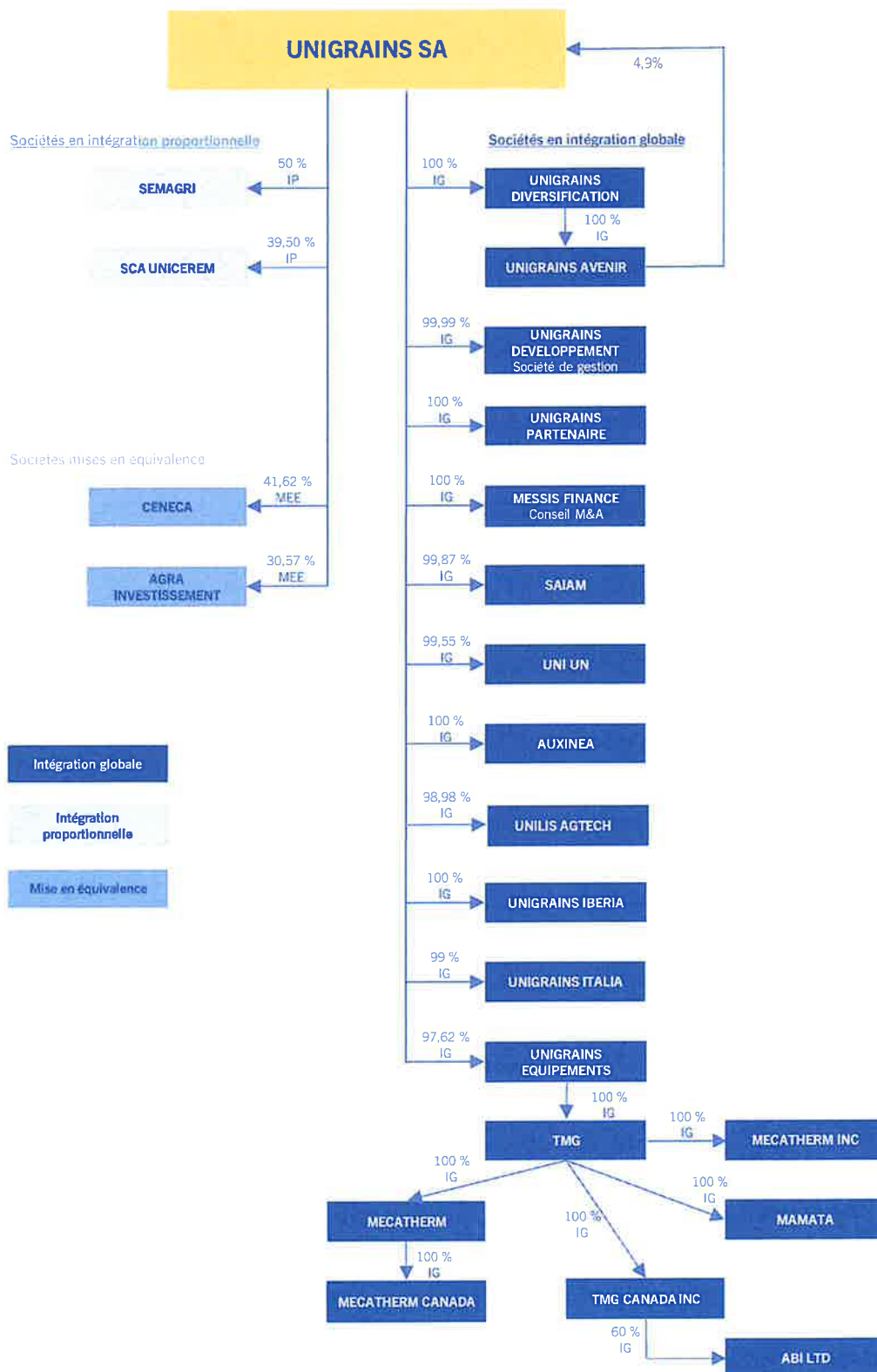
COMPTES CONSOLIDES 2024

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2024

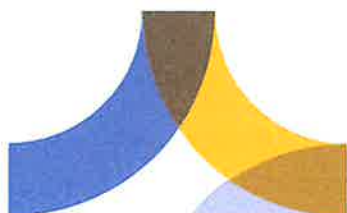




SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2024

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024 (ACTIF).....	3
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024 (PASSIF).....	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024 (SUITE).....	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	7
NOTE 1 : PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES	7
ET PRINCIPALES REGLES DE VALORISATION	7
a) <i>Présentation des comptes consolidés</i>	7
b) <i>Méthodes de consolidation</i>	7
c) <i>Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés</i>	8
d) <i>Principes comptables</i>	8
e) <i>Périmètre de consolidation</i>	13
f) <i>Définition du périmètre de consolidation</i>	13
NOTE 2 : PORTEFEUILLE DE TITRES DE PARTICIPATION : DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
NOTE 3 : GEOGRAPHIE DU CAPITAL.....	17
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS.....	18
NOTE 5 : STOCKS.....	19
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	19
NOTE 7 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS	19
NOTE 8 : COMPTES DE REGULARISATION.....	19
NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
NOTE 10 : TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	20
NOTE 11 : VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
NOTE 14 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	22
NOTE 15 : IMPOTS DIFFERES PASSIFS.....	22
NOTE 16 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 17 : DETAIL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	23
NOTE 18 : RESULTAT DE L'EXERCICE.....	24
NOTE 19 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	25
NOTE 20 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	26
NOTE 21 : AUTRES INFORMATIONS.....	27
NOTE 22 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES	27
NOTE 23 : AUTRES ENGAGEMENT HORS BILAN	27



UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2024 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	150 351	152 335
<i>dont écart d'acquisition</i>	4	82 142	82 316
Immobilisations corporelles	4	13 968	13 423
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	882 214	880 713
Participations mises en équivalences	4	3 316	2 735
Autres immobilisations financières	4	68 768	59 299
TOTAL I		1 118 617	1 108 505
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	13 170	13 682
Clients et Autres débiteurs	6	121 401	109 352
Impôts différés actif	7	11 213	11 316
Comptes de régularisation	8	2 234	1 653
Valeurs mobilières de placement	9	31 567	26 803
Trésorerie nette des concours bancaires	10	47 328	52 082
TOTAL II		226 913	214 888
TOTAL GENERAL		1 345 530	1 323 393



UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2024 (passif)

En milliers d'euros

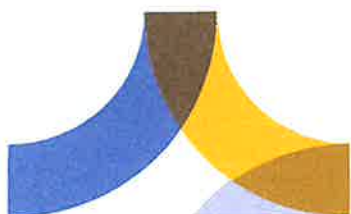
PASSIF	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 005	7 000
Primes			
Réserves consolidées		952 080	938 379
Ecart de conversion		550	759
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		41 657	17 570
TOTAL I	11	1 001 291	963 709
INTERETS MINORITAIRES		2 889	2 128
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	10 914	11 677
TOTAL II		10 914	11 677
DETTES			
Emprunts et dettes financières	13	142 388	177 872
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	176 003	156 856
Impôts différés passifs	15	5 802	6 340
Autres dettes et comptes de régularisation	16	6 244	4 811
TOTAL III		330 437	345 879
TOTAL GENERAL		1 345 530	1 323 393



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2024

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		33 920	33 497
Production de biens		115 385	99 749
Autres produits d'exploitation		14 621	10 385
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		163 926	143 631
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		96 768	90 895
Charges de personnel		67 347	60 931
Autres charges d'exploitation		3 412	1 077
Impôts et taxes		3 775	3 350
Dotations nettes aux amortissements et provisions		12 196	11 538
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		183 497	167 790
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		(19 571)	(24 159)
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (III)		(64)	(59)
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		(19 507)	(24 100)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 446	1 766
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		28 298	24 777
Produits /Prêts et créances sur clientèle		4 882	3 644
Produits sur Valeurs mobilières de placement		999	1 611
Plus value sur cession d'immobilisations financières		41 400	17 313
Reprises/Amort et provisions - charges financières		22 383	4 689
Autres produits financiers		73	41
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		99 481	53 840
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		8 103	4 052
Amortissements et provisions - charges financières		11 518	6 118
Moins value sur cession d'immobilisations financières		10 747	
Autres charges financières		861	787
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		31 230	10 956
2 - RESULTAT FINANCIER		68 251	42 884



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2024 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		(1 397)	226
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	5 772	1 547
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII -		41 575	17 463
Résultat des Fonds Gérés (IX)			
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		(580)	76
Intérêts minoritaires (XI)		499	(183)
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	41 657	17 570
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		41 657	17 570
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		499	(183)

Résultat par action : 29.73 euros

Résultat dilué par action : 29.73 euros



I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2024, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2023.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2023.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

A la suite d'opérations intervenues en 2024 sur le capital social de la société UNILIS AGTECH, la société UNIGRAINS détient, au 31 décembre 2024, 98,98% du capital. La société UNILIS AGTECH est donc intégrée globalement pour l'exercice 2024 (intégration proportionnelle jusqu'à l'exercice 2023).

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2024 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration Globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.



Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les

amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- Provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- Inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2024, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2023.



L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,4948 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2024

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,0389 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2024

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

- Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition

positif, ou survaleur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.



Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2024 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) c'est à dire des investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits en TIAP concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.



Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement.

Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon

la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.



Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions concernant des engagements par signature ;
- Les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 443k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.
- Taux d'actualisation de 3,36 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et de 3,37 % pour les sociétés du groupe TMG.
- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et l'âge « taux plein » Sécurité Sociale pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés



au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1er janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Au 1er janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2023, les sociétés

UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont intégrées au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif) :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2024 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,



- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.62% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNILIS AGTECH, contrôlée à 98,68% par UNIGRAINS.
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS.
- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS.
- UNIGRAINS IBERIA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS
- UNIGRAINS ITALIA, contrôlée à 99% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint) :

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable) :

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALES.



Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES <i>En milliers d'euros</i>	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
AUXINEA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	79	-24	IG
MESSIS FINANCE - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	136	94	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,87	192	-109	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	-98	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,99	1 000	653	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	12 600	66 878	IG
UNIGRAINS IBERIA - Castellana 53 - 28046 MADRID - Espagne	100,00	3	6 097	IG
UNIGRAINS ITALIA - Via San Tomaso n. 5/A - MILAN - Italie	99,00	80	35 558	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	4 853	IG
UNILIS AGTECH - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	98,98	1 437	-24	IG
UNI-UN SCI - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	97,62	82 315	1 376	IG
TMG - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	57 152	72 460	IG
MECATHERM - Rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 952	IG
MAMATA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	2 000	210	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque, West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 073	259	IG
ABI LTD, 61 PerformanceDrive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	7 703	-2 309	IG
MECATHERM INCORPORATED, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats-Unis	100,00 (2)	9	-480	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	-268	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 534	IP
UNICEREM - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, Avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	3 083	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-708	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains

(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,62% par Unigrains

(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 97,62% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence



Sociétés non consolidées :

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation du Groupe UNIGRAINS :

- **VIVALDI GROUP S.R.L. :**

- o Nom et siège de l'entité exclue : Vivaldi Group S.r.l - Villafranca di Verona, Frazione Dossobuono, 37062, Via Alessandro Volta, 34
- o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 42,06% par UNIGRAINS ITALIA
- o Motif d'exclusion : les actions de la société Vivaldi Group S.r.l sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA

- **FINANCIERE W&S GROUP :**

- o Nom et siège de l'entité exclue : Financière W&S Group – 3, Rue Fénelon, 33000 Bordeaux
- o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 46,95% par UNIGRAINS
- o Motif d'exclusion : les actions de la société FINANCIERE W&S GROUP sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS.

- **LA PRENSA ETICHETTE ITALIA S.R.L. :**

- o Nom et siège de l'entité exclue : La Prensa Etichette Italia S.R.L. – Via Guiseppe Compagnoni 1, 20129 Milano
- o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 40% par UNIGRAINS ITALIA
- o Motif d'exclusion : les actions de la société La Prensa Etichette Italia S.R.L. sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA.

Variations de périmètre :

A la suite d'opérations intervenues en 2024 sur le capital social de la société UNILIS AGTECH, la société UNIGRAINS détient, au 31 décembre 2024, 98,98% du capital. La société UNILIS AGTECH est donc intégrée globalement pour l'exercice 2024 (intégration proportionnelle jusqu'à l'exercice 2023).



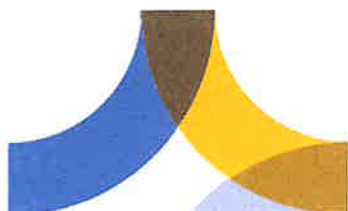
Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,77%
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79%
UNIGRAINS AVENIR	4,87%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,39%
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,08%

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92%
Elle-même détenue par :	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33%
UNION INVIVO	4,73%
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29%
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33%
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%



Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	60	82 142	82 202	82 376
Amortissements	-60		-60	-60
Total Ecart Acquisition	0	82 142	82 142	82 316
Brut	1 906	87 402	89 308	89 625
Amortissements	-1 890	-19 210	-21 099	-19 606
Total Immobilisations incorporelles nettes (hors écart d'acquisition)	16	68 193	68 209	70 019
Brut	22 935	34 577	57 512	54 166
Amortissements et dépréciations	-16 633	-26 911	-43 544	-40 743
Total Immobilisations corporelles nettes	6 301	7 666	13 968	13 423
TOTAL	6 317	158 002	164 319	165 758

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	935 556	5	935 561	944 683
Dépréciations	-53 347		-53 347	-63 970
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	882 209	5	882 214	880 713
Total Participations mises en équivalence	3 316	0	3 316	2 735
Brut	533		533	785
Dépréciations	-76		-76	-230
Total Crédit à la clientèle	457	0	457	555
Brut	44 000	1 113	45 113	42 519
Dépréciations				
Total Prêts subordonnés	44 000	1 113	45 113	42 519
Brut				
Dépréciations				
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	22 704		22 704	16 090
Dépréciations	-396		-396	-396
Total ICNE	22 308	0	22 308	15 694
Dépôts versés	117	773	890	531
Total autres immobilisations financières	66 882	1 886	68 768	59 299
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	952 407	1 891	954 298	942 747

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut		14 963	14 963	14 896
Dépréciations		-1 794	-1 794	-1 214
STOCKS	0	13 170	13 170	13 682

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	2 129	97 114	99 242	81 615
Dépréciation	-794	-3 363	-4 157	-5 312
CLIENTS	1 334	93 751	95 085	76 303
Brut	20 393	6 053	26 446	33 134
Dépréciation	-130		-130	-85
AUTRES DEBITEURS	20 263	6 053	26 316	33 049
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	21 598	99 804	121 401	109 352

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Impôts différés actifs	4 858	6 355	11 213	11 316
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	4 858	6 355	11 213	11 316

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

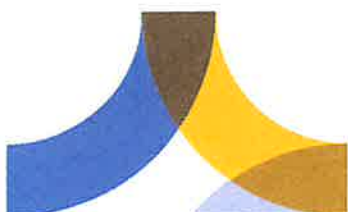
(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Comptes de régularisation	828	1 407	2 234	1 653
COMPTES DE REGULARISATION	828	1 407	2 234	1 653

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 9 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Brut	32 694		32 694	28 063
Provision	-1 127		-1 127	-1 260
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31 567	0	31 567	26 803

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Caisse	6		6	3
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	21 529	25 793	47 322	52 079
Dettes rattachées à des cpte ordin				
Etab.crédit, comptes à terme et prêts				
Créances rattachées cpte à terme & prêts				
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	21 535	25 793	47 328	52 082

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2022	7 000	919 409	22 921	732	950 062
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		19 059	-19 059		0
Compte à compte		-89		89	0
Ecart de conversion				-62	-62
Résultat 2023			17 570		17 570
SITUATION AU 31/12/2023	7 000	938 379	17 570	759	963 709
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Augmentation de capital	5	-5			0
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		13 708	-13 708		0
Compte à compte **		-3		-33	-36
Ecart de conversion				-176	-176
Résultat 2024			41 657		41 657
SITUATION AU 31/12/2024	7 005	952 080	41 657	550	1 001 291

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Réaffectation d'immobilisation entre société du périmètre avec un pourcentage de détention différent



Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2024
UNIGRAINS					
Risques divers	1 272	1 404	-	-	2 676
Provision engagement retraite	521	125	-	-	646
Charges diverses	0	-	-	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS	1 793	1 529	-	-	3 322
MESSIS					
Provision engagement retraite	137	25	-	-	162
Risques divers	196	44	241	-	-
Provisions pour risques MESSIS	333	70	241	-	162
AUXINEA					
Provision engagement retraite	30	26	-	-	56
Provisions pour risques AUXINEA	30	26	-	-	56
TMG					
Provision engagement retraite	291	-	125	-	167
Provisions pour risques TMG	291	-	125	-	167
MECATHERM					
Risques divers	6 514	3 326	5 654	-	4 187
Provision engagement retraite	2 282	126	-	-	2 409
Provisions pour risques MECATHERM	8 796	3 453	5 654	-	6 595
MAMATA					
Provision engagement retraite	2	2	-	-	3
Provisions pour risques MAMATA	2	2	-	-	3
ABI LTD					
Risques divers	432	1 446	1 239	-46	592
Provisions pour risques ABI	432	1 446	1 239	-46	592
MECATHERM CANADA					
Risques divers	-	16	-	0	16
Provisions pour risques MCTCAN	-	16	-	0	16
TOTAL GENERAL	11 677	6 541	7 258	-47	10 914



Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Ets crédit, cat & emprunts	108 148	32 910	141 058	176 024
Dettes rattachées emprunts	293	10	302	426
Comptes créditeurs à terme				
Dépôts et cautionnements reçus	50		50	5
Dettes sur titres	-287	416	129	793
Fonds participatifs		848	848	624
Total Emprunts et Dettes	108 204	34 184	142 388	177 872

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Fournisseurs	1 805	17 448	19 253	15 354
Clients - Avances et acomptes	50	117 466	117 516	89 134
Dettes Fiscales & Sociales	23 392	13 630	37 022	28 665
Autres créditeurs	2 160	51	2 211	23 703
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	27 407	148 596	176 003	156 856

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Impôts différés passifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Impôts différés passifs		5 802	5 802	6 340
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	0	5 802	5 802	6 340

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 305	1 940	6 244	4 811
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 305	1 940	6 244	4 811

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Impôts courants	6 217	2 843
Impôts différés	-445	-1 297
TOTAL IMPOTS	5 772	1 547



Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2024
UNIGRAINS	29 238		29 238
UNIGRAINS PARTENAIRE	1 199		1 199
SAIAM	2	0	2
UNI UN	0	0	0
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	-229		-229
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	7 190		7 190
MESSIS FINANCE	79		79
UNIGRAINS AVENIR	-752		-752
UNIGRAINS IBERIA	-473		-473
UNIGRAINS ITALIA	-267	-2	-269
AUXINEA	-17		-17
UNILIS	35	0	35
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-159	-4	-163
TMG	-3 165	-77	-3 242
MECATHERM	7 608	186	7 794
MAMATA	-300	-7	-307
TMG CANADA	-3	0	-3
ABI	547	387	934
MECATHERM INCORPORATED	156	4	160
MECATHERM CANADA	540	13	553
SEMAGRI	254		254
UNICEREM	-408		-408
CENECA	476		476
AGRA INVESTISSEMENT	104		104
RESULTAT	41 657	499	42 155



Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Résultat net	42 155	17 387
Charge d'impôt	5 772	1 547
Résultat comptable avant impôt	47 927	18 934
Taux	25,00%	25,00%
Impôt théorique	11 982	4 733
Ecart sur différences permanentes	-3 646	-2 118
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	-145	19
Ecart sur différences temporaires	-32	-34
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	494	17
Retraitements de consolidation	-1 560	-590
Déficit non activé sur l'exercice	7	683
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-714	-513
contribution 3,3%	224	67
Rappel d'IS	0	-643
Autres	-838	-75
IMPÔT REEL	5 772	1 547



Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2024
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	42 155
+/- Dotations nettes aux amortissements	-5 002
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-717
-/+ Variation de l'impôt différé	-445
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	-580
-/+ Plus et moins-values de cession	-24
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	35 387
+/- Variations du BFR	7 359
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	42 745
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-330
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-5 260
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-137 367
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	784
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	138 373
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-3 800
+ Apport de fonds propres (minoritaires)	665
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 862
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	44 322
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-80 098
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-38 972
Effet des variations de taux de conversion	28
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	2
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	78 746
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	78 747



Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	UNIGRAINS IBERIA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI TLD	MECATHERM INC	MECATHERM CANADA	TOTAL
Effectifs	60	6	4	2	2	2	476	11	71	5	9	648

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année (pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA) et à l'âge « taux plein » Sécurité Sociale (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 443 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagement hors bilan

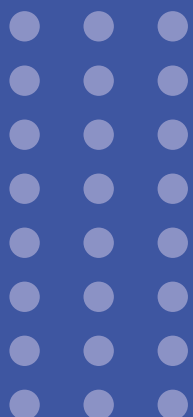
Engagements financiers donnés :

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 282 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 26 218 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus :

- Engagements sur titres à recevoir : 94 359 k€
- Cautions et avals reçus : 31 250K€





RAPPORT RSE 2024

Déclaration de
Performance Extra-Financière



Certifié conforme à l'original

Delrand



ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directrice de la publication



ANNE PERROT
Responsable RSE

Membres du groupe de travail DPEF



FLORENCE ALIN
Directrice de Participations



LAUREN ALVES
Responsable RH



AMANDINE CARDONNET
Chef de Projet Communication
et RSE – TMG



HIND EL HACHIME
Services Généraux



ETIENNE JOBARD
Responsable d'Études Économiques



SANDRINE LE DILY
Responsable Comptabilité



GUILLAUME LE HÉNAFF
Chargé de Missions RSE



ARI LEVINE
Directeur RH-RSE-Communication



FRANÇOIS-XAVIER MASSON
Directeur d'Investissements



CAMILLE RENAUD
Contrôleuse de Gestion

Unigrains, 23 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tel : +33 (0)1 44 31 10 00 - www.unigrains.fr

AVERTISSEMENT : LE PRÉSENT DOCUMENT DONNE DES INFORMATIONS CONCERNANT LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE UNIGRAINS EN RÉPONSE À LA RÉGLEMENTATION : DÉCRET N°2017-1265 DU 9 AOÛT 2017 PRIS POUR L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE N°2017-1180 DU 19 JUILLET 2017 RELATIVE À LA PUBLICATION D'INFORMATIONS NON-FINANCIÈRES PAR CERTAINES ENTREPRISES ET CERTAINS GROUPES D'ENTREPRISES. LES INFORMATIONS PORTENT SUR L'ANNÉE 2024. COMPTE TENU DE LA DATE DE PUBLICATION DU DOCUMENT, DES INFORMATIONS PORTANT SUR LE DÉBUT D'ANNÉE 2025 Y FIGURENT ÉGALEMENT LORSQUE CELLES-CI ÉTAIENT DISPONIBLES. CETTE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF) CONSTITUE LE REPORTING ANNUEL RSE OBLIGATOIRE DU GROUPE UNIGRAINS. POUR L'ENSEMBLE DES 6 ENJEUX EXTRA-FINANCIERS « PORTEURS DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS » PRÉSENTÉS ICI, UN POINT DE SITUATION À DATE DES ACTIONS DU GROUPE A ÉTÉ FAIT. LES PLANS D'ACTIONS ET INDICATEURS ASSOCIÉS PORTENT SUR L'ANNÉE 2024.

ÉDITO

ACCOMPAGNER DES PROJETS AMBITIEUX ET PORTEURS DE SENS POUR L'INDUSTRIE AGRI-AGROALIMENTAIRE



Eric Thirouin,
Président Directeur Général
d'Unigrains

Unigrains est l'héritage de céréaliers français visionnaires animés par la volonté d'investir pour valoriser les productions agricoles et renforcer le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire.

Dès 1963, les céréaliers-fondateurs avaient compris la force de réunir, au sein de sa gouvernance et autour de l'AGPB et l'AGPM, toutes les parties prenantes de l'écosystème, qu'il s'agisse de grandes banques françaises, du monde coopératif agricole, du négoce ou encore de l'industrie.

Depuis plus de 60 ans, cette diversité de perspectives et cet engagement collectif guident ses actions au service de sa filière.



Maxime Vandoni,
Directeur Général Délégué
d'Unigrains

C'est grâce à ses racines agricoles qu'Unigrains se distingue aujourd'hui par sa spécialisation sectorielle, son modèle unique d'investisseur sur fonds propres et son approche partenariale active. Ses valeurs fondatrices – profondément humaines – d'engagement, d'éthique et d'intégrité continuent de façonner l'accompagnement apporté aux entreprises-partenaires.

2024

reflète parfaitement la philosophie
et l'approche unique d'Unigrains



Investissement

activité dynamique
auprès des coopératives,
des PME et des ETI
en France,
en Italie et en Espagne



Valeur Ajoutée

accompagnement des dirigeants
dans leurs choix stratégiques,
à l'image de la Rencontre
d'Unigrains 2024 sur
la thématique de l'eau ou
encore des Webinaires



RSE

engagement dans
une démarche de progrès et
déploiement du Baromètre RSE
des entreprises de
l'agri-agroalimentaire



Collectif

mobilisation de l'ensemble
des équipes d'Unigrains
au service de sa mission
et dans le cadre de la démarche
Great Place to Work



UNIGRAINS

L'INVESTISSEUR-PARTENAIRE DES ENTREPRISES DE L'AGRI-AGROALIMENTAIRE à vos côtés en 2025 !



+ 231 M€
DE RÉALISATIONS

renforçant les fonds
propres d'Unigrains
et permettant
d'accompagner de
nouveaux projets



**CRÉATION DU
BAROMÈTRE RSE**
des entreprises de
l'agri-agroalimentaire

+ 65
ÉTUDES ET NOTES

publiées dans le cadre
de la démarche
valeur ajoutée



**CERTIFICATION
GREAT PLACE
TO WORK**

SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS

& Modèle d'Affaires

> PAGE 7

VISION & VALEURS

> PAGE 8

DATES CLÉS

> PAGE 9

SPÉCIFICITÉS

> PAGE 9

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ

> PAGE 10

MODÈLE D'AFFAIRES

> PAGES 11 - 19

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
DES PRINCIPALES ENTITÉS
DU GROUPE

> PAGE 20

ENJEUX & PERSPECTIVES

02

GOVERNANCE RSE

& Politique
d'Investissement
Responsable

> PAGE 22

GOVERNANCE RSE

> PAGE 23

ENGAGEMENTS RSE

> PAGE 24

LA RSE AU SEIN
DU PROCESSUS
D'INVESTISSEMENT

> PAGES 25 - 28

GRILLE D'ANALYSE
EXTRA-FINANCIÈRE
PRÉINVESTISSEMENT

> PAGES 29 - 32

SUIVI RSE DES
ENTREPRISES-PARTENAIRES

> PAGE 33

TÉMOIGNAGE SQUIBAN

> PAGE 34

TÉMOIGNAGE
LA QUERCYNOISE

03

IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES

& Opportunités
Extra-Financiers

> PAGE 36

IDENTIFICATION DES RISQUES
EXTRA-FINANCIERS

> PAGES 37 - 49

LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE
PORTEURS DE RISQUES
& D'OPPORTUNITÉS

> PAGES 50

RÉSUMÉ AU REGARD DES
THÉMATIQUES EN RELATION
À L'ARTICLE L.225-102-1

> PAGE 51 - 53

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

01

PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS

& Modèle d'Affaires

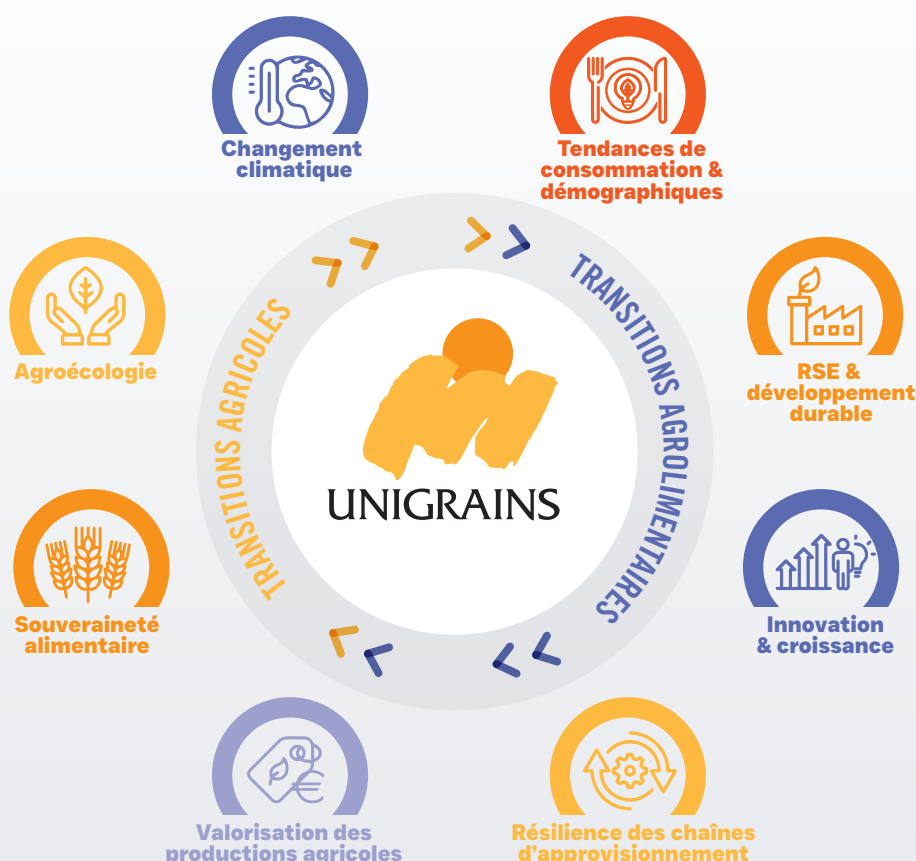


NOTRE VISION

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA CHAÎNE DE VALEUR AGRI-AGROALIMENTAIRE DE DEMAIN

> AGRICULTEURS,
DIRIGEANTS
ET INVESTISSEURS
**engagés dans
les transitions
agri-agroalimentaires**

> UNIGRAINS,
investisseur long terme,
actif et responsable,
spécialiste sectoriel,
**visant des contributions
positives aux transitions
agricoles et alimentaires**



NOS VALEURS



INDÉPENDANT

et capable de fédérer
des acteurs divers
autour de nos projets
et de notre vision



INFLUENT

grâce à l'expertise de nos équipes,
à notre accompagnement
sur les sujets d'avenir
et à notre capacité à apporter
de la valeur ajoutée



OUVERT SUR LE MONDE

et présent en Europe,
avec une stratégie
d'investissement unique,
adaptée aux spécificités
locales

DATES CLÉS

Dès 1963, les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles.

Depuis, Unigrains se développe continuellement en France et à l'international.

1963

UNIGRAINS COMPLÈTE L'ACTION DE LA COFACE pour le financement des exportations de céréales

1971

CRÉATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ des céréaliculteurs et des éleveurs, géré par Unigrains ;
DÉVELOPPEMENT DES INTERVENTIONS EN HAUT DE BILAN

1991

EXTENSION DES ACTIVITÉS à l'ensemble des industries agroalimentaires

2003

UNIGRAINS INTÈGRE DANS SES ACTIFS UNE PARTIE DES FONDS GÉRÉS
Loi de Finances 2003

2004

CRÉATION DE CEREAL PARTNERS et lancement d'une activité de gestion pour compte de tiers (cédée en 2019 à son équipe de management)

2007

CRÉATION DE MESSIS FINANCE conseil en Fusions & Acquisitions cessions, levées de fonds

2011

OUVERTURE INTERNATIONALE participation dans des Fonds d'investissement centrés sur l'agroalimentaire

2015

LANCEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE CO-INVESTISSEMENT avec Unigrains sur des opérations de taille importante, gérée par Unigrains Développement

2018

LANCEMENT D'UN FONDS DÉDIÉ AUX PME ITALIENNES par Unigrains Développement ;
ACQUISITION DE MECATHERM, leader mondial des équipements pour la BVP industrielle

2020

CRÉATION D'UNILIS AGTECH joint-venture avec Arvalis pour accompagner les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies

2021

CRÉATION D'AUXINÉA société de conseil & services dédiée aux coopératives agricoles et aux entreprises de l'agroalimentaire

2022

ACCÉLÉRATION EN EUROPE DU SUD lancement des filiales Unigrains Italia et Unigrains Iberia

SPÉCIFICITÉS



SPÉCIALISTE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE

- Ancrage agricole historique et actionnarial
- Expertise sectorielle reconnue
- Relais et réseaux à l'international



INVESTISSEUR INDÉPENDANT

- Détenu majoritairement par la profession céréalière française
- Investisseur sur fonds propres



APPROCHE PARTENARIALE & ACTIVE

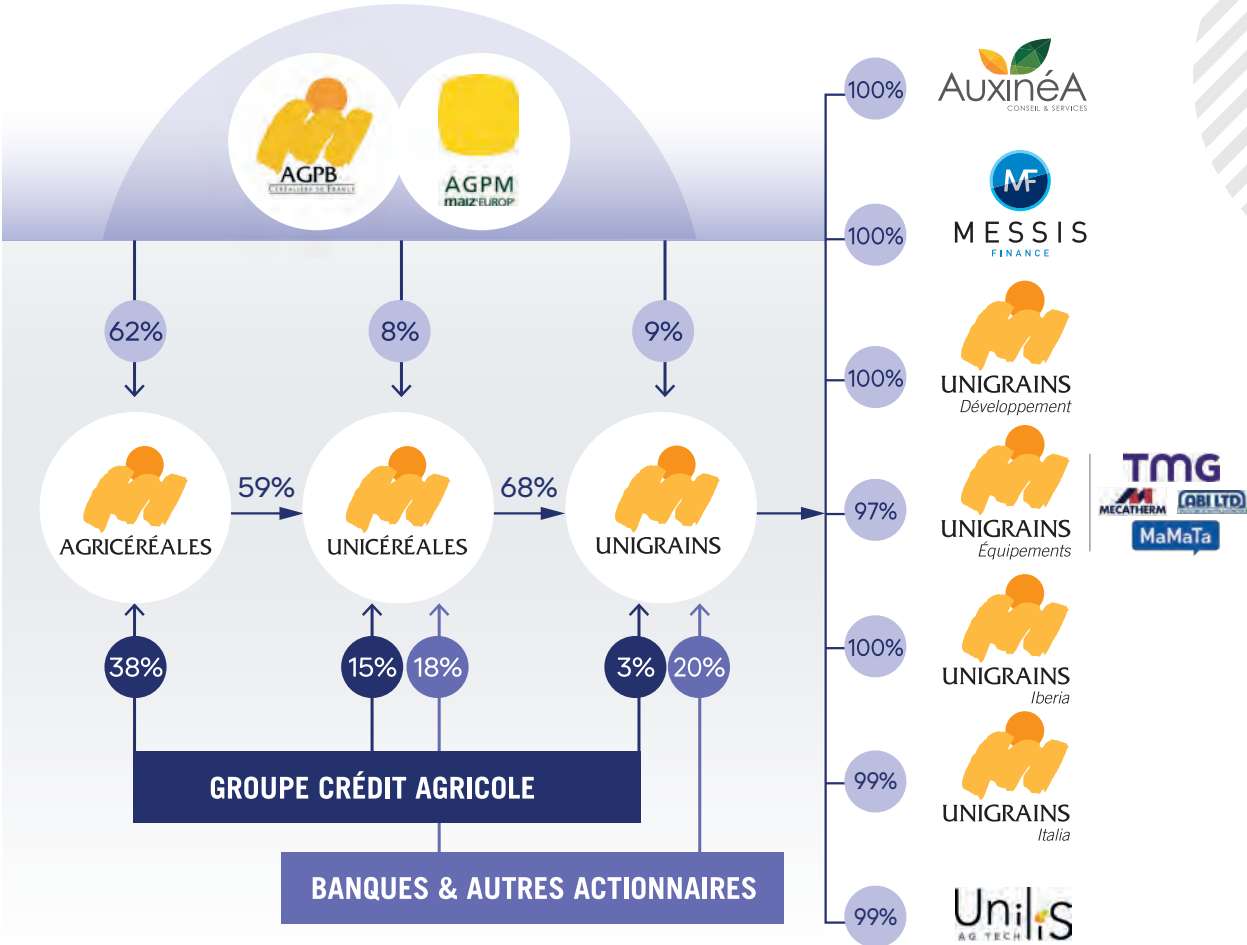
- Engagement de long terme pour le développement des entreprises
- Force de proposition au service des projets de développement



IMPLICATION, ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ

- Attentif au respect des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable
- Charte d'éthique et de responsabilité

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



MODÈLE D'AFFAIRES

PRODUCTIONS AGRICOLES



Entreprises

de la chaîne de valeur agroalimentaire

AMONT	1ère TRANSFORMATION	2ème TRANSFORMATION	DISTRIBUTION	SECTEURS CONNEXES
> Agrofouritures > Engrais et produits de protection des plantes > Génétique animale > Machinisme agricole > Semences	> Collecte et stockage > Fruits & légumes > Ingrédients > Lait et fromages > Malt, amidon, sucre > Meunerie, semoulerie, maïserie > Nutrition, santé animale > Produits de la mer > Viandes & œufs	> Boissons > Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie > Charcuterie & traiteur > Epicerie > Surgelés	> Distribution spécialisée > Jardinerie > Restauration hors foyer	> Bioéthanol > Biomatériaux > Chimie verte > Emballages > Equipements industriels > Logistique & transport > Produits santé, hygiène, cosmétiques bio > Sécurité alimentaire



Identification des projets de développement

- Croissance organique
- Croissance externe
- Développement international
- Réorganisation actionnariale



UNIGRAINS

L'INVESTISSEUR-PARTENAIRE
DES ENTREPRISES DE L'AGROALIMENTAIRE

Accompagnement stratégique & financier

- Prise de participations
- Modalités adaptées
- Expertise sectorielle
- Financement des projets
- Horizon long terme
- Ingénierie financière
- Réseaux



Métiers

INVESTISSEMENT	M&A	ÉQUIPEMENTS	INNOVATION	CONSEILS & SERVICES
UNIGRAINS UNIGRAINS Développement UNIGRAINS Iberia UNIGRAINS Italia		UNIGRAINS Equipements TMG MECATHERM ABILT MaMaTa		

- > + 1 000 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2024
- > 1 200 M€ sous gestion au 31/12/2024
- > 31 professionnels de l'investissement
- > 8 chercheurs et documentalistes dédiés à l'agri-agro
- > +1 100 entreprises soutenues par le Groupe depuis sa création

- > ~80 participations actuellement en portefeuille
- > 10 à 15 opérations réalisées et environ 150M€ investis chaque année
- > 25 pays où le Groupe est présent via ses investissements directs et indirects
- > 65 études publiées en 2024 pour décrypter les tendances du secteur



CONSOMMATEURS

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE

INVESTISSEMENT



ÉQUIPEMENTS



M&A



CONSEILS & SERVICES



INNOVATION



CHIFFRES CLÉS

+62 ans d'expérience
sectorielle dans le capital
investissement

+1 000 M€ de fonds
propres consolidés au 31/12/2024

+1 100 entreprises
soutenues depuis 1963

~80 participations
actuellement en portefeuille

33 investisseurs et chargés
d'études spécialistes
de l'agri-agroalimentaire

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



Prises de participations

> Dans le cadre du **renforcement des fonds propres** (opérations de croissance organique et/ou externe) et de la **recomposition de l'actionnariat** (rachat de minoritaire, optimisation patrimoniale, capital transmission)



Tickets de 2 à 100 M€

> En fonds propres et quasi-fonds propres
> **Capacité à réinvestir** pour accompagner la croissance des entreprises
> Possibilité de **co-investissement** aux côtés d'autres partenaires



Approche long terme

> Horizon de sortie entre 5 et 8 ans
> **Partenariat fort** avec entrepreneurs et équipes de management fondé sur la confiance et le partage de la valeur

Solutions sur mesure

> **Accompagnement d'entreprises de toutes tailles**, en fonction du calendrier et des contraintes de leurs projets
> **Modalités d'investissement adaptées** aux besoins de l'entreprise (actions, obligations convertibles, bons de souscription d'actions.)

Politique RSE-ESG

> **Charte d'Éthique et de Responsabilité**
> Grille d'Analyse RSE Préinvestissement et Suivi Extra-Financier
> Signataire des **PRI** et de la **Charte d'Investissement Responsable France Invest**

EXTRAIT DU PORTEFEUILLE au 31/12/2024



« Le plus d'Unigrains c'est son ADN agricole. C'est notre expertise sectorielle qui nous permet de rentrer directement dans les contraintes et les défis des dirigeants d'entreprises en parlant le même langage avec une bonne compréhension des sujets agroalimentaires et agribusiness. Parmi nos défis : accompagner et renforcer l'équipe d'investissement, rester pragmatique et réactif pour faire face aux mutations à venir, comme le changement climatique, et être en veille active sur l'innovation pour détecter les relais de croissance de demain. »

Sébastien Haselint, Directeur des Investissements, Unigrains

CHIFFRES CLÉS

2016 : création
d'Unigrains Développement

2 fonds gérés

254,9 M€ levés
depuis le lancement

FONDS GÉRÉS

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (140 M€)

- Constitué en avril 2016 et dédié aux investisseurs institutionnels, IAA Croissance Internationale investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des ETI non-cotées françaises et européennes de l'agroalimentaire et co-investissement avec Unigrains.
- Au 31/12/2024 le Fonds a réalisé : 6 investissements principaux et 3 cessions
- Entreprises en portefeuille au 31/12/2024 :



FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

- Constitué en juin 2018, sponsorisé par Unigrains et souscrit par des investisseurs européens, le fonds investit au capital des sociétés italiennes de l'agroalimentaire
- Au 31/12/2024, le Fonds a réalisé : 9 investissements principaux et 4 cessions dont 1 partielle
- Entreprises en portefeuille au 31/12/2024 :



PRÉSENTATION

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003 depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.

EQUIPE DE GESTION

Vincent Destieu

Directeur Général

François-Xavier Masson

Gérant Financier du Fonds IAA Croissance Internationale

Francesco Orazi

Gérant Financier
du Fondo Agroalimentare Italiano

Alfredo Cicognani

Directeur d'Investissements
Fondo Agroalimentare Italiano

Stefano Masini

Directeur d'Investissements
Fondo Agroalimentare Italiano

APPROCHE ET ACTIONS RSE-ESG

Au-delà des exigences réglementaires auxquelles elle est soumise en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF, **Unigrains Développement est attachée aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance** dans son activité comme dans ses investissements.

Les politiques RSE-ESG d'Unigrains détaillées dans ce rapport, ainsi que les engagements et les initiatives du Groupe s'appliquent pleinement à Unigrains Développement.



« Alors que les deux fonds gérés par Unigrains Développement – IAA Croissance Internationale et Fondo Agroalimentare Italiano – ont clôturé leurs périodes d'investissement respectives, les équipes sont pleinement mobilisées sur la création de valeur et les programmes de désinvestissement.

En matière de RSE-ESG, Unigrains Développement continue à adopter la même approche qu'Unigrains pour assurer l'analyse, le suivi et l'accompagnement de ses entreprises-partenaires. »

Vincent Destieu, Directeur Général, Unigrains Développement

CHIFFRES CLÉS

2023 : création
d'Unigrains Italia

3 opérations
réalisées

4 professionnels
de l'investissement



PRÉSENTATION

Créée par le Groupe Unigrains en 2023, Unigrains Italia intervient en tant qu'investisseur sectoriel, responsable et de long terme au capital de PME-ETI italiennes de l'agroalimentaire valorisées entre 30 et 150 M€ avec des tickets d'investissement unitaires compris entre 5 et 25 M€ en prise finale.

Son ambition est d'investir 80 à 100 M€, en direct et sur fonds propres, dans une dizaine d'entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation, ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants.

Au-delà des ressources financières, Unigrains Italia bénéficie de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur-Ajoutée de sa maison-mère.



« Alors que nous avons déjà démontré la pertinence de notre approche en Italie à travers Fondo Agroalimentare Italiano, géré par Unigrains Développement, la création d'Unigrains Italia représente une montée en puissance significative et un engagement sur la durée de la part d'Unigrains au marché transalpin. L'industrie agroalimentaire italienne recèle un tissu économique dynamique à l'image de ses PME-ETI à fort potentiel. Compte tenu de la grande proximité géographique et culturelle entre la France et l'Italie, nous sommes convaincus que ce projet sera source de valeur ajoutée pour tout l'écosystème du Groupe. »

Francesco Orazi, Directeur Général d'Unigrains Italia



En 2024, La Prensa Etichette a ouvert son capital à Unigrains Italia pour accélérer son développement dans le secteur des étiquettes pour l'industrie agroalimentaire

La Prensa Etichette, est un leader italien de l'impression et la finition d'étiquettes pour le secteur de l'eau minérale et des produits de consommation alimentaire qui compte parmi ses clients les entreprises leaders de chaque segment de marché. Depuis sa création par la famille Delfino en 1974, La Prensa maintient une attention constante à la recherche et à l'innovation technologique, en investissant significativement dans ses lignes d'impression offset et flexographique, permettant de proposer des étiquettes en papier, plastique, pochettes et IML. Grâce à de récents investissements dans ses outils de production, La Prensa assure un haut niveau de service, une flexibilité de production et une réduction de temps de production tout en maintenant la qualité.



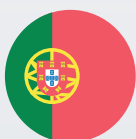
Avec ses 4 usines de production d'une superficie totale +10 000 m² et ses 130 salariés, La Prensa réalise un chiffre d'affaires d'environ 40 M€ et produit plus de 7 000 tonnes d'étiquettes en papier et 1 500 tonnes d'étiquettes en plastique chaque année. Appuyée par Unigrains Italia, la société étudiera des opportunités de croissance – notamment externe – avec l'objectif de consolider un marché dynamique mais encore fragmenté, en tirant parti de son expertise unique en matière d'approvisionnement, son réseau commercial et sa gamme de solutions. Pour atteindre ses objectifs, La Prensa compte renforcer ses équipes avec des profils technico-commerciaux capables d'apporter de nouvelles compétences et d'accompagner cette nouvelle phase de développement.

CHIFFRES CLÉS

2023 : création
d'Unigrains Iberia

1 opération réalisée

2 professionnels



PRÉSENTATION

Unigrains Iberia, filiale à 100% d'Unigrains, a été créée en 2023 dans le cadre d'un projet ambitieux et structurant pour le développement européen du Groupe. Unigrains Iberia interviendra en tant qu'investisseur sectoriel, responsable et de long terme au capital de PME-ETI espagnoles et portugaises de l'agroalimentaire avec des tickets d'investissement unitaire compris en 5 et 25 M€ en prise finale.

Son ambition est d'investir 80 à 100 M€, en direct et sur fonds propres, dans des entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Iberia bénéficie de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur-Ajoutée de sa maison-mère.



« Avec son expertise sectorielle, son positionnement de leader historique en France – avec plus de 80 PME-ETI du secteur actuellement en portefeuille – et son modèle unique d'investisseur sur fonds propres, Unigrains est parfaitement placé pour répondre aux besoins des dirigeants de l'agroalimentaire en Espagne et au Portugal. J'ai hâte de mieux faire connaître les atouts et la valeur ajoutée d'Unigrains auprès de l'écosystème ibérique. »

Alvaro Hernandez, Directeur Général d'Unigrains Iberia

EXTRAIT D'ENTREPRISES IBÉRIQUES accompagnées par le Groupe Unigrains

agrovin

Llucar



Une ambition renforcée pour le développement d'Unigrains en Espagne et au Portugal

➤ **Actif en Espagne et au Portugal depuis 2017** à travers des partenariats et du co-investissement, Unigrains a mobilisé près de 50 M€ depuis 6 ans pour soutenir la croissance d'une dizaine de PME ibériques prometteuses.

➤ **Fort de ce succès** qui confirme l'intérêt des entrepreneurs ibériques pour l'approche unique d'Unigrains, la création d'Unigrains Iberia et son programme d'investissement ainsi que l'ouverture d'un bureau à Madrid et le recrutement d'une équipe locale représentent une montée en puissance significative et un engagement sur la durée de la part d'Unigrains.



CHIFFRES CLÉS

2007 : création
de Messis Finance

+60 mandats réalisés
depuis la création

8 professionnels confirmés

PRÉSENTATION

Créée par le Groupe Unigrains, Messis Finance est une société de conseil en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan.

Messis Finance dispose d'une expérience sectorielle depuis 18 ans et d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires en France et à l'international.



« Les acteurs coopératifs agricoles, les entreprises et les investisseurs évoluant dans les secteurs agroalimentaire et agro-industriel se trouvent confrontés à de multiples et profondes mutations qui ont des conséquences directes sur leur stratégie. Le rôle de Messis Finance est notamment d'accompagner ces actionnaires et dirigeants dans leurs projets stratégiques et structurants. »

Anne Sorlut James, Directrice Général de Messis Finance

Les métiers de Messis Finance

> **Messis Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie**, qu'ils soient PME, industriels, coopératives, sociétés familiales ou encore fonds d'investissements

> **Messis Finance accompagne les actionnaires et les équipes dirigeantes** dans toutes leurs opérations de fusions & acquisitions, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation



CESSIONS

Minoritaire,
majoritaire
ou totale



ACQUISITIONS

Croissance
externe,
build-up



LEVÉES DE FONDS

Recomposition
du capital,
financement du
développement



En 2024, Messis Finance a notamment accompagné les actionnaires de Volatys pour sa cession à Galliance

Pour Galliance, pôle volaille de la coopérative agricole Terrena, cette opération permet de renforcer ses positions en produits élaborés à destination de la consommation hors domicile.

Messis Finance s'est impliqué dès la conception de ce projet de consolidation porteur de sens, de valeur et d'opportunités de développement. Cette opération illustre l'accompagnement de Messis Finance ainsi que la pertinence de son approche fondée sur une expertise sectorielle dédiée à l'agroalimentaire.



CHIFFRES CLÉS

60 ans d'expertise

143,2 M€ de chiffres
d'affaires consolidés en 2024

542 collaborateurs

EN 2024, LE GROUPE TMG A RENFORCÉ :

> la structuration de sa démarche RSE

Un bilan carbone a été réalisé sur le périmètre du Groupe TMG portant sur les données de 2023. Sur le périmètre MECATHERM, en complément des actions déjà initiées, il a aussi permis d'identifier des actions de réduction supplémentaires sur le scope 3.

> sa démarche RSE sur les volets accompagnement client, innova- tions et sensibilisation interne :

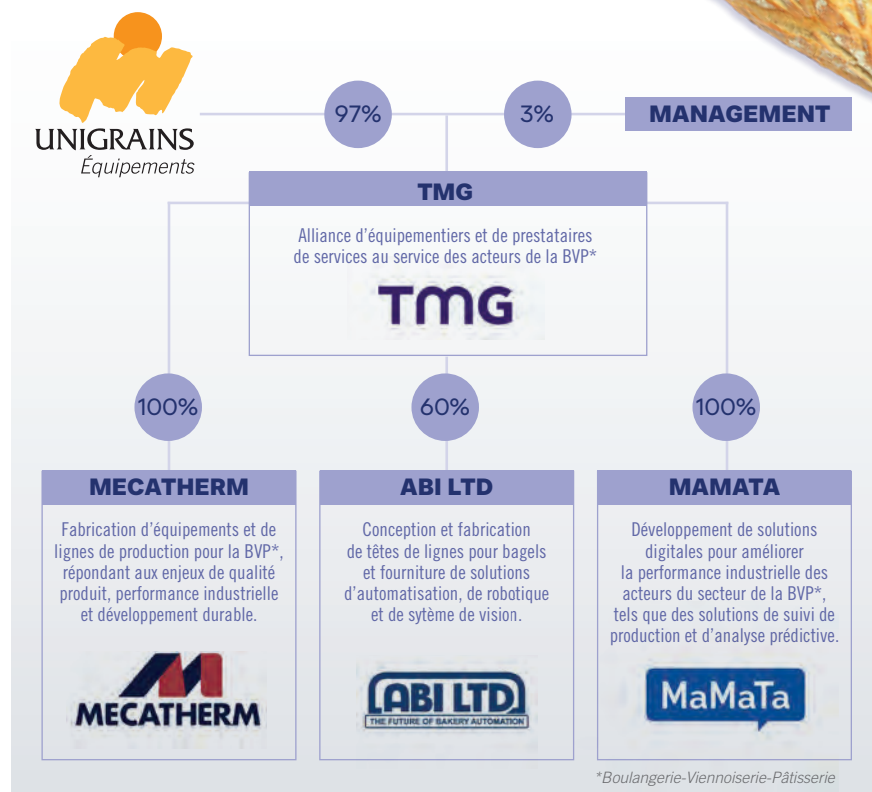
- Le Comité de Pilotage Stratégique RSE mis en place 2023 a tenu 2 réunions, avec des premières décisions stratégiques. Les Référents Opérationnels RSE de MECATHERM identifiés en 2023, ont démarré des premières actions dans leurs métiers respectifs (HSE, RH, Achats, Transport, Supply Chain, IT, Services Généraux). Plus de la moitié des équipes travaillent désormais sur des actions de réduction des émissions de CO2. Pour mieux accompagner les sujets RSE au sein du Groupe TMG, un recrutement supplémentaire a été effectué.

- MECATHERM a organisé à Barenbach (67), son premier « Séminaire RSE » à destination de ses clients. L'objectif était de présenter, entouré des principaux acteurs des secteurs de la BVP, des solutions innovantes encourageant la collaboration pour conduire des pratiques durables à travers toute la chaîne de valeur.

- MECATHERM a lancé un Plan de mobilité durable dédié aux employés des sites français Barenbach et Montilliers, pour réduire les émissions de CO2 liées aux déplacements domicile-travail et leur offrir la possibilité d'utiliser des modes de déplacements plus durables.

- Des actions de sensibilisation au développement durable ont été menées auprès des collaborateurs de MECATHERM et d'ABI.

PRÉSENTATION



« Engagées et tournées vers l'avenir, les marques de TMG se distinguent par leur volonté à soutenir les entreprises de boulangerie-viennoiserie-pâtisserie industrielles à travers le monde entier dans la réalisation de leurs nombreux défis.

Nous mettons un point d'honneur à offrir à nos clients des solutions innovantes qui répondent à des critères de qualité, d'efficacité et de durabilité. Grâce à notre appartenance au Groupe Unigrains, nous bénéficions d'une expertise approfondie et d'une compréhension unique des besoins de chaque acteur de la chaîne de valeur.

Cet ancrage stratégique nous permet d'évoluer en parfaite cohésion et harmonie avec les besoins de nos clients tout en anticipant les évolutions futures du marché. Notre objectif se veut simple, être un partenaire de confiance, prêt à accompagner ses clients dans leur croissance durable avec un monde en constante transformation, tout en faisant de chaque entreprise du Groupe un endroit sûr où il fait bon de travailler. »

Olivier Sergent, Président de TMG



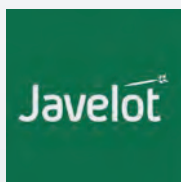
CHIFFRES CLÉS

2020 : création
d'Unilis Agtech

5 START-UPS
ACCOMPAGNÉES



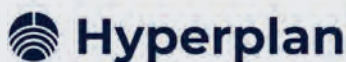
Inarix recourt aux technologies de vision
par ordinateur/smartphone
pour qualifier les récoltes partout, à tout moment.



Javelot est l'expert numérique
du stockage de matières premières agricoles.



BioIntrant identifie et produit
des bactéries phytobénéfiques pour la protection
et la croissance des plantes.



Basée sur des données satellites météorologiques,
la technologie Hyperplan permet de mieux
anticiper la production végétale
et d'améliorer les décisions opérationnelles,
commerciales ou industrielles.



Seederal est un pionnier
dans le développement d'un tracteur électrique,
conçu pour les travaux agricoles dans les champs

PRÉSENTATION

La profession céréalière au service de l'innovation

Unilis Agtech **accompagne les jeunes sociétés innovantes** des agrotechnologies afin d'accélérer l'optimisation et l'adoption de leurs solutions pour la production de grandes cultures et de cultures fourragères.

Les entreprises visées par Unilis Agtech développent des solutions applicables aux systèmes agricoles français et européens et disposent d'une preuve de concept. Elles ont déjà constitué une équipe pour porter leurs ambitions dans les domaines d'innovation tels que l'agriculture numérique, les agroéquipements, la nutrition et la protection des plantes, ou toute autre solution pertinente pour une amélioration durable des systèmes à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou des territoires.

Un accompagnement personnalisé

Les entrepreneurs accompagnés
conviennent avec Unilis Agtech des
modalités spécifiques autour de
3 composantes indissociables

- 1 - Un accompagnement technique**
d'Arvalis et le maillage offert par
ses 27 implantations nationales
- 2 - Un accompagnement financier**
adapté en fonds propres ou
quasi-fonds propres
- 3 - L'accès à un large réseau**
de mentors et d'experts impliqués



Seederal accélère le développement du premier tracteur électrique avec le soutien d'Unilis Agtech



La start-up industrielle bretonne a levé
11 M€ en 2024 afin d'accélérer le dé-
veloppement de son tracteur électrique,
conçu pour les travaux agricoles dans
les champs. Ce nouveau tour de table,
suite au succès des premiers essais aux
champs, vise à financer la poursuite des
efforts de R&D et accélérer ses recru-
tements afin d'affirmer sa position de
pionnier dans le machinisme agricole
décarboné.

Une technologie unique au service d'une agriculture durable.

Depuis sa création, Seederal a déve-
loppé un premier prototype de tracteur
électrique de 160 chevaux et démon-
tré la fiabilité de sa chaîne de trac-
tion électrique. Elle s'appuie sur une
équipe interne d'ingénieurs experts
et de plusieurs partenaires industriels
d'envergure mondiale. Ce nouveau fi-
nancement valide la pertinence de son
concept technologique et va permettre
à Seederal d'engager la prochaine
phase de développement de ses innova-
tions (au cœur desquelles son système
châssis-batterie), le renforcement de
son portefeuille de brevets, et le lance-
ment de prototypes itératifs en vue de
présenter son modèle définitif en 2026.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL & SERVICES

qui aide les groupes coopératifs et les entreprises de l'agroalimentaire à répondre à leurs enjeux financiers et organisationnels

CHIFFRES CLÉS

2021 : création d'AuxinéA

+60 missions réalisées depuis le lancement

6 professionnels au sein de l'équipe

DOMAINES D'INTERVENTION



STRUCTURATION FINANCIÈRE, FINANCEMENT ET TRÉSORERIE



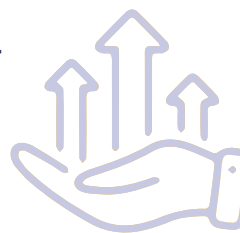
PLANIFICATION FINANCIÈRE, CONTRÔLE DE GESTION, ERP FINANCE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS



GESTION DES RISQUES FINANCIERS

PRÉSENTATION

Société de conseil et de prestations de services créée sous l'impulsion du Groupe Unigrains en 2021, AuxinéA a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux financiers et d'organisation auxquels elles font face.



« L'activité d'AuxinéA, qui couvre désormais un pan très large de la finance d'entreprise opérationnelle et stratégique et qui s'adapte en permanence aux besoins conjoncturels de ses clients, s'inscrit pleinement dans l'orientation stratégique du Groupe Unigrains en permettant d'offrir plus de valeur ajoutée aux entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire. »

Catherine Requier,
Directrice Générale d'AuxinéA

Spécificités d'une Approche Unique et Différenciante

> Expertise sectorielle

Spécialiste du secteur agroalimentaire et connaissance des spécificités et des contraintes auxquelles sont soumis les groupes agroalimentaires et agricoles

> Expérience et savoir-faire opérationnel

Prestations effectuées majoritairement par des personnes ayant occupé des postes opérationnels dans de groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires

> Approche pragmatique et sur-mesure

Service fiable et de qualité, adapté au profil et aux exigences du client, avec possibilité d'agir « pour le compte de », si souhaité

> Mode opératoire adapté aux missions

Projet en délégation, management de situation, transfert de savoir-faire à l'équipe du client... dans une philosophie générale de transmission

> Panel large de domaines d'intervention

Permettant une approche transverse des sujets et une couverture plus complète des problématiques



ENJEUX & PERSPECTIVES

UNIGRAINS FIXE SON CAP STRATÉGIQUE À HORIZON 2030



« Au carrefour de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'économie et de la finance, Unigrains est parfaitement placé pour anticiper les enjeux

des entreprises de nos filières et les accompagner dans leurs projets de développement. Alors que notre secteur est aujourd'hui confronté à nombreux défis – environnementaux, sociaux, sociétaux, démographiques... – Unigrains doit renforcer ses capacités pour continuer à jouer son rôle d'investisseur indépendant et apporter les ressources financières et stratégiques nécessaires pour réussir, ensemble, ces nombreuses transitions. »

Eric Thirouin, Président-Directeur Général d'Unigrains



« Le modèle unique d'Unigrains – investisseur sur fonds propres – lui confère une totale indépendance. En tant que spécialiste sectoriel et généraliste dans les modes de financement,

Unigrains s'adapte en permanence pour répondre aux besoins des dirigeants de ses entreprises-partenaires actuelles et futures. Les projets que nous finançons sont porteurs de sens, en ligne avec les valeurs de notre entreprise et notre vision des transitions agri-agroalimentaires à réussir ensemble. Cette approche nous oblige également à être sélectif pour maintenir notre niveau de performance et pour pouvoir soutenir, demain, de nouvelles entreprises et de nouveaux projets. C'est dans ce cycle vertueux et pérenne que s'inscrit notre objectif d'atteindre 1,5 Mds € de fonds propres d'ici 2030. »

Maxime Vandoni, Directeur Général Délégué d'Unigrains

A l'occasion de ses 60 ans, Unigrains, investisseur sectoriel, long terme, actif et responsable, visant des contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires, fixe son nouveau cap stratégique à horizon 2030.

Créé par la profession céréalière française en 1963 pour investir et renforcer le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire, Unigrains a apporté son expertise financière et stratégique à plus de 1 100 entreprises opérant tout au long de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire. Sur les 20 dernières années, **2 milliards d'euros ont ainsi été investis** pour financer les meilleurs projets de développement organiques et externes des entreprises agroalimentaires de toute taille. Fort de son expertise sectorielle historique, son modèle unique alliant Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs, son indépendance assurée par **1 milliard d'euros de fonds propres**, ses **80 entreprises-partenaires** actuelles ainsi que ses relais et réseaux partout dans le monde, Unigrains est aujourd'hui un des premiers investisseurs de son secteur en Europe.

L'objectif d'atteindre 1,5 Mds€ de fonds propres d'ici 2030 doit permettre à Unigrains d'asseoir son positionnement et d'amplifier son action en tant que :

- > **Investisseur de référence des entreprises de l'agroalimentaire**, avec les ressources et la solidité financière nécessaires pour déployer plus de 165 M€ par an, auprès des ETI dans des opérations de plus grande taille, des PME qui deviendront les grands groupes de demain, ainsi qu'auprès de l'amont agricole à travers des groupes coopératifs
- > **Acteur résolument européen**, avec la création de deux nouvelles filiales, Unigrains Italia et Unigrains Iberia, et l'ambition d'investir 100 M€ dans chacun de ces marchés sur les 5 prochaines années, aussi capable d'accompagner ses entreprises-partenaires partout dans le monde et notamment en Amérique du Nord
- > **Partenaire stratégique des dirigeants**, grâce à son offre de valeur ajoutée – une vaste proposition d'expertise sectorielle, de recherche, de conseil stratégique et d'accompagnement sur mesure, menée par sa Direction des Études Économiques ainsi que par ses filiales AuxinéA, Messis Finance et Unilis Agtech
- > **Entreprise responsable**, conditionnant ses investissements à l'analyse et au suivi RSE de chaque entreprise-partenaire, partageant les bonnes pratiques durables, y compris en interne, et finançant l'émergence de nouvelles solutions innovantes.

02

GOUVERNANCE RSE

& Politique
d'Investissement
Responsable



GOVERNANCE RSE

LA DÉMARCHE RSE EST UN DES PILIERS DU PROJET UNIGRAINS 2030



« Cette impulsion stratégique se déploie sur l'ensemble du Groupe : la montée en puissance de la politique RSE de TMG avec notamment les engagements publics ECOVADIS et CDP, le développement de la politique d'investissement

responsable d'Unigrains avec la structuration du suivi RSE des participations en ont été des traductions marquantes cette année. Le renforcement des équipes opérationnelles RSE réalisé fin 2023 a été essentiel pour porter ces réalisations. 2024 marque également un approfondissement de l'implication de la gouvernance avec la création d'un Comité RSE par le Conseil d'Administration. Enfin la démarche RSE d'Unigrains est désormais partagée avec ses partenaires financiers grâce à l'intégration de trois critères de performance extra-financière pouvant impacter la marge dans les nouvelles conditions du financement bancaire RCF.

La perspective de l'entrée en vigueur de la directive CSRD, qui devait cadrer le rapport de durabilité de notre groupe dès 2025, nous a beaucoup mobilisés en 2024. Pour appréhender efficacement ce nouvel environnement de normes complexes, nous avons décidé de recourir à l'accompagnement d'un cabinet spécialisé. De nombreuses séances de travail ont été consacrées à l'analyse de double matérialité, étape initiale et fondatrice de ce nouveau reporting. Les propositions de la Commission Européenne en février 2025 vont vraisemblablement conduire à une révision importante du cadre réglementaire CSRD, qui pourrait ne plus concerner le Groupe Unigrains. Nous sommes cependant convaincus que le travail déjà effectué est une contribution à la réflexion stratégique et sera utile à la poursuite de notre développement en matière de développement durable. Cette impulsion se traduit déjà par le renforcement de l'engagement des équipes puisque, au-delà de la mobilisation du Groupe de travail RSE présent depuis le lancement de la démarche RSE, les équipes financières ont été largement impliquées dans ce projet CSRD. »

Anne Perrot, Responsable RSE, Unigrains



Équipe RSE

- Pilotage et accompagnement de la création, la mise en œuvre et le suivi de la Politique RSE
- Animation du Groupe de Travail RSE
- Veille et suivi des tendances

Groupe de Travail RSE

- Composé de 8 salariés convaincus de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE en interne
- Des compétences variées et transversales dans la vie de l'entreprise avec un engagement tout particulier des équipes d'investissement
- Apporteur d'idées pour développer la démarche et la faire vivre

Collaborateurs

- Les sujets RSE sont régulièrement détaillés lors des Réunions du Personnel
- Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE
- Consultation biannuelle des équipes d'Unigrains



Conseil d'Administration

- Raison d'Être, Vision, Missions
- Alignement de la Politique RSE avec les attentes des actionnaires

Comité RSE

- Champs d'action RSE d'Unigrains et de ses filiales
- Formulation de propositions, recommandations et avis au Conseil d'Administration

Comité de Direction

- Le Directeur RH-RSE-Communication porte les sujets RSE dans le cadre d'échanges transversaux
- Validation des actions prioritaires
- Contrôle de l'état d'avancement



Équipe RSE – Groupe TMG

- Pilotage, accompagnement et mise en œuvre de la stratégie RSE
- Veille & suivi des tendances
- Suivi des Référents Opérationnels RSE

Comité de Pilotage Stratégique RSE – MECATHERM

- Suivi de la progression opérationnelle
- Validations des actions budgétaires dans le développement des axes d'engagement RSE
- Recommandations stratégiques sur la démarche

Référents Opérationnels RSE – MECATHERM

- Composé de 9 référents représentés par chaque directeur de pôle
- Travail sur la réduction des émissions CO2
- Impulsions d'actions sur le bien-être et la sécurité des collaborateurs

ENGAGEMENTS RSE

CHARTER D'ÉTHIQUE & DE RESPONSABILITÉ

Cette Charte entend rappeler les principes qui guident l'activité d'Unigrains.

Nous les mettons en pratique chaque jour dans notre action aux côtés de nos entreprises-partenaires, et ce dès les premières étapes d'analyse des opportunités et des décisions d'investissement. Notre démarche se veut ainsi porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect des principes énoncés au service d'une création de valeur dans la durée.

Forte d'une expertise sectorielle unique et d'une compréhension d'ensemble des enjeux, Unigrains a conscience de son rôle et de sa contribution dans le développement responsable de ses entreprises-partenaires et des filières de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, en France et à l'international. Unigrains souhaite être partenaire de ses participations dans une relation de confiance, de partage des risques et de création de valeur. Pour ses entreprises-partenaires, cette Charte doit donc également être une ligne directrice au service d'une approche éthique partagée dans la conduite des affaires.

Signataire des PRI

Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles.



Charte d'Investissement Responsable

Conscientes de leurs impacts, les sociétés de capital-investissement françaises, membres de France Invest – dont Unigrains – ont formalisé leur responsabilité dans une Charte qui définit 16 engagements qui répondent aux enjeux économiques, sociaux, humains, environnementaux et de gouvernance.



Certification EcoVadis

Pour la seconde fois, MECATHERM a entrepris le processus de certification internationale EcoVadis en 2024, avec un envoi des résultats en 2025. EcoVadis propose un service d'évaluation complet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il évalue les entreprises sur 4 volets, les Achats Responsables, l'Environnement, l'Éthique, le Social et les Droits Humains.



Certification CDP

Pour la seconde fois, MECATHERM a entrepris le processus de certification CDP internationale (Carbon Disclosure Project), les résultats sont attendus pour 2025.

CDP est une organisation mondiale à but non lucratif qui gère le seul système indépendant de divulgation environnementale au monde permettant aux entreprises, aux marchés de capitaux, aux villes, aux États et aux régions de gérer leurs impacts environnementaux.



> Parce que nous contribuons au développement des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie...

- Nous soutenons la vie des territoires en encourageant dans la mesure du possible la préservation d'une implantation industrielle forte, créatrice de croissance et d'emploi.
- Nous favorisons le développement à l'international des entreprises françaises et nous privilégions autant que possible le maintien en France des centres de décisions.
- Nous favorisons l'innovation dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie.

> Parce que nous nous engageons aux côtés de nos entreprises-partenaires en faveur de la sécurité alimentaire...

- Nous exigeons qu'elles produisent leurs meilleurs efforts pour fournir des produits et services conformes aux lois et réglementations en vigueur et correspondant au niveau de qualité attendu par les clients et les consommateurs.
- Nous prônons pour elles la maîtrise de l'origine de la traçabilité de leurs produits.
- Nous leur demandons de mettre en œuvre tous les moyens industriels, de certification et de contrôle nécessaires afin de garantir la fiabilité, la qualité et la traçabilité des produits et de diffuser une information loyale pour les clients et les consommateurs.
- Nous encourageons les démarches visant à continuellement améliorer le niveau de qualité, de sécurité et de performance au service de la satisfaction des clients et des consommateurs.

> Parce que nous favorisons la gestion responsable du capital humain et des enjeux sociaux et sociétaux au sein de nos entreprises-partenaires...

- Nous exigeons qu'elles veillent au respect de la personne humaine et à la stricte application des lois, conventions et codes relatifs au travail.
- Nous leur demandons de chercher à garantir à leurs collaborateurs un environnement de travail sain, sûr et sans risque
- Nous leur demandons de développer la formation et la compétence professionnelle de leurs salariés.

> Parce que nous encourageons nos participations à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnablement possibles pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles...

- Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale.
- Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible.
- Nous soutenons la gestion durable de l'eau.
- Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation.
- Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions.

> Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur.

> Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.

LA RSE AU SEIN DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

01

Formation et Sensibilisation des Équipes d'Investissement

➤ L'adhésion des équipes d'investissement à la démarche d'analyse extra-financière est forte, en adéquation avec les caractéristiques d'investisseur long terme portées par Unigrains. L'analyse de la maturité RSE des dossiers d'investissement s'appuie sur la conduite d'entretiens RSE qui sont menés avec l'investisseur en charge de la relation. Outre l'angle de vue complémentaire qu'ils procurent sur l'entreprise, ils participent pleinement à la sensibilisation de l'équipe d'investissement aux domaines et enjeux RSE.

➤ Des sessions de sensibilisation (Capsules RSE) portant sur des thématiques environnementales à fort enjeux ont été organisées pour les équipes Unigrains. Menées chacune par un spécialiste de l'enjeu RSE ciblé, ces capsules sont construites de façon à laisser une large place aux interactions avec l'auditoire, afin d'adresser les sujets sous un prisme investissement agri-agroalimentaire.

02

Comité Business

➤ Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la direction, les investisseurs et les représentants des fonctions support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de décider de la poursuite de l'instruction d'un dossier en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains.

➤ L'équipe RSE, présente à ce comité, est chargée de soulever les éventuels points d'attention. Ces observations peuvent participer à une décision d'arrêt d'instruction du dossier.

03

Comité d'Investissement

➤ Ce comité intervient en phase finale de l'instruction d'un dossier afin d'en challenger l'analyse et d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement, avec le Directeur de la Stratégie et le Directeur Général Délégué avant la présentation en Comité des Engagements. Une analyse de la maturité RSE de la cible, réalisée au cours de l'instruction du dossier grâce à un entretien RSE, est intégrée dans le document partagé à cette occasion.

➤ L'équipe RSE est présente et participe aux débats.

04

Comité des Engagements

➤ La note de présentation remise aux membres lors de ce comité intègre l'analyse de la maturité RSE de la cible et souligne les points d'attention identifiés sur les enjeux RSE.

➤ La responsable RSE est présente lors de ce comité et participe à la présentation orale avec l'équipe en charge de l'instruction du dossier.

05

Suivi en continu

➤ Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements pris par Unigrains (Principes pour l'Investissement Responsable, Charte d'Engagement France Invest, Charte d'Éthique et de Responsabilités).

➤ Une démarche de suivi RSE des participations est en place, déclinée en deux axes. Une première approche de suivi global consiste à collecter annuellement des données RSE sur la base d'indicateurs communs à l'ensemble du portefeuille. Ce travail s'inscrit pleinement dans la déclinaison de la politique d'investissement responsable, avec une performance des résultats impactant notamment la marge du nouveau financement bancaire d'Unigrains.

➤ En complément, une approche spécifique par participation est progressivement déployée. L'objectif est de garantir un niveau d'interaction cohérent permettant à Unigrains de suivre l'évolution des démarches RSE de chaque participation. Ces échanges permettent à la fois de travailler des sujets RSE ciblés en lien avec l'investissement, et également d'accompagner chaque participation sur des axes plus spécifiques à leurs activités, afin de soutenir la progression de leur démarche RSE.

GRILLE D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE PRÉINVESTISSEMENT

Une grille d'analyse extra-financière préinvestissement a été développée au sein d'Unigrains. Elle a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle est utilisée lors des entretiens RSE pendant la phase d'étude des dossiers d'investissement et conduit à une évaluation qualitative de la maturité RSE d'une entreprise-prospect. En identifiant enjeux, risques et opportunités, elle permet de distinguer les leviers d'action et les axes d'apport de valeur ajoutée et d'accompagnement RSE.



GOVERNANCE

GOVERNANCE ACTIONNAIRE ET OPÉRATIONNELLE

- Y a-t-il présence d'administrateurs indépendants ? Quel est le champ d'expertise de(s) administrateur(s) indépendant(s) ?
- Quel est le niveau de parité (% de femmes) au sein des organes de gouvernances (CA / CS, CODIR / COMEX...) ?
- La loi Copé Zimmerman est-elle respectée (40% de femmes dans les CA/CS) ? (entreprise CA > 50 M € et > 250 salariés)
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la place des femmes dans les instances de décision ?

GOVERNANCE RSE

- La responsabilité du sujet RSE est-elle identifiée en interne (Responsable RSE, Référent RSE, existence d'un Comité RSE...) ?
- Une personne portant le sujet RSE est-elle identifiée au sein du CODIR/COMEX ?
- Le sujet RSE est-il traité au moins une fois par an en CA/CS ?
- Une action de sensibilisation sur le sujet RSE a-t-elle été organisée à l'attention des administrateurs (information/formation) ?

MATURITÉ RSE

- L'entreprise publie-t-elle une DPEF (obligation réglementaire) ou un rapport RSE ?
- La démarche RSE est-elle formalisée ? A quel stade en est l'entreprise dans la formalisation de sa stratégie RSE : analyse et identification des enjeux, existence d'un plan d'action, définition d'objectifs (quantitatifs/qualitatifs) et indicateurs liés ?
- L'entreprise a-t-elle choisi de prendre un engagement public en matière de RSE : Label PME+ (FEEF), Label Engagé RSE (AFNOR), Label Lucie, Global Compact, BCorp, Société à Mission ?
- L'entreprise s'implique-t-elle dans des groupes de travail RSE (sectoriels, régionaux...) ?

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

- Existe-t-il un code éthique ou un code de conduite des affaires ? Est-il connu des salariés ?
- Existe-t-il un système d'alerte éthique formalisé : en interne ou externalisé ? Est-il connu des salariés ?
- Si l'entreprise opère dans des pays à risque de corruption : une politique active de lutte contre la corruption a-t-elle été développée (code, formation des salariés) ?

GESTION DE CRISE

- L'entreprise dispose-t-elle d'une procédure formalisée de gestion de crise : cellule de crise, plan de continuation d'activité ?
- L'entreprise est-elle exposée à des risques médiatiques particuliers ?
- Si oui, y a-t-il une organisation mise en place par rapport à la prise de parole dans les médias ?

ENVIRONNEMENT

LITIGES ENVIRONNEMENTAUX

- L'entreprise est-elle engagée dans une production ou utilise-t-elle des intrants portant à controverse sur le plan environnemental (eau, énergie, biodiversité, pollution des sols...) ? Comment gère-t-elle ce risque et selon quel calendrier ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges sur le plan environnemental dans les 3 dernières années ?
- Si oui, est-elle soumise à des demandes de mises en conformité ?
- L'entreprise dispose-t-elle d'une certification (ISO 14001) ou d'un engagement (EMAS) concernant le management de l'environnement ?

EXPOSITION DE L'ACTIVITÉ AUX RISQUES DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- L'entreprise est-elle exposée directement (implantations géographiques) ou indirectement (sourcing) aux effets du changement climatique ?
- Ce risque est-il géré ?

ÉMISSION DE GES

- L'entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone récemment (moins de 2 ans) ? Sur quel scope (1,2,3) ?
- L'entreprise est-elle engagée dans un projet de compensation carbone (label Bas Carbone, autre...) ?
- Un plan de réduction ou une trajectoire de décarbonation (SBTI, ACT Pas à Pas,...) sont-ils en place ou en cours de construction ?
- L'entreprise a-t-elle pris des engagements publics sur le sujet climat (SBTI, CDP ...) ?
- Les sites industriels disposent-ils d'une certification ISO 50001 ?
- Un suivi des consommations (électricité, gaz ...) est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Un suivi des fuites de fluides frigorigènes est-il en place ? L'entreprise utilise-t-elle des fluides soumis à interdiction (2025 ou 2030) ?

EAU - CONSOMMATION ET REJETS

- Un suivi de la consommation d'eau est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Le traitement des eaux usées est-il géré ? A-t-il donné lieu à des litiges, des demandes de mises en conformité ?

DÉCHETS

- L'entreprise déploie-t-elle une politique de tri et de recyclage ? 100% des déchets recyclables sont-ils triés et recyclés ?

CLIENTS

QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE

- Y-a-t-il un Responsable Qualité au sein de l'entreprise ?
- L'entreprise dispose-t-elle de certifications dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire (IFS Food, BRC, ISO 9001, ISO 2200, ...) ?
- La traçabilité amont /aval est-elle complète et assurée par un système robuste ?
- Une organisation est-elle mise en place pour faire face à une crise sanitaire ? Qui compose la cellule de crise ?

DURABILITÉ, IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS

- Des démarches d'écoconception sont-elles développées, en particulier en ce qui concerne les emballages ?
- L'entreprise réalise-t-elle des Analyses de Cycle de vie pour ses produits ?

NUTRITION, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

- Certains produits présentent-ils des profils nutritionnels controversés ?
- Des démarches de clean label, d'adaptation des approvisionnements (bio, certifiés) sont-elles en cours ? Quels en sont les objectifs (suppression de certains intrants ou additifs, nutriscore minimum...) ?

SATISFACTION CLIENTS

- L'entreprise suit-elle la satisfaction clients ?

Fournisseurs

POLITIQUE ACHAT

- L'entreprise a-t-elle défini une politique ou une charte Achats Responsables ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés lors du choix des fournisseurs ? Sont-ils traduits en clause contractuelle ou en engagements ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés dans les questionnaires / contrôles / audits qualité réalisés auprès des fournisseurs ?
L'entreprise utilise-t-elles des plateformes de rating RSE (ECOVADIS, SEDEX, VALORIZE) ?

ZONES À RISQUES

- Certains des fournisseurs de l'entreprise sont-ils situés dans des zones à risques en terme de pratiques commerciales, droit du travail, respect des droits humains, utilisation d'intrants controversés ?
- Si oui l'entreprise a-t-elle mis en place une vigilance particulière (recours aux certifications notamment, Fairtrade, Global G.A.P...) ?

APPROVISIONNEMENT MATIÈRE PREMIÈRE AGRICOLE

- L'entreprise a-t-elle des exigences en matière de cahiers des charges, de certification ? Lesquels ?
- L'entreprise intègre-t-elle les sujets de transition agricole et les impacts de modes de production (biodiversité, sol, émission GES, pollution chimique...) ?
- L'entreprise s'engage-t-elle dans des démarches de filière avec les fournisseurs de matières premières agricoles ?
- L'entreprise mène-t-elle une réflexion de partage de la valeur dans certaines chaînes d'approvisionnement ?

BIEN ÊTRE ANIMAL

- L'entreprise est-elle concernée directement (présence d'animaux vivants) ou indirectement (fournisseurs) par l'enjeu bien-être animal ?
- Si l'entreprise est concernée par l'enjeu bien-être animal, s'est-elle engagée sur le sujet et sous quelle forme (revue des pratiques, charte, formation des opérateurs, exigences par rapport aux fournisseurs ...) ?

Communautés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- L'entreprise s'implique-t-elle dans le développement économique local (associations d'entrepreneurs régionales ou nationales, participations à des événements économiques locaux...) ?

RELATIONS ECOLES

- L'entreprise construit-elle des relations de partenariat avec des organismes de formation (écoles, universités, centres de formation professionnelle) ?
- L'entreprise accueille-t-elle régulièrement des stagiaires et apprentis ?

MÉCÉNAT

- L'entreprise est-elle impliquée (financièrement, implication des salariés...) dans des actions de sponsoring, mécénat, parrainage ?





DROITS DE L'HOMME

- L'entreprise est-elle confrontée à des questions de respect des droits humains (pays à risques) directement ou indirectement (implantation géographique, sous-traitance, chaîne de valeur amont...) ?

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Les taux d'accidents du travail (fréquence et gravité) sont-ils régulièrement suivis ? Un objectif de réduction est-il affiché ?
- Une politique de prévention est-elle déployée (formation interne ou externe, implication du management, ...) ?

PRÉCARITÉ

- La part des emplois précaires est-elle importante ?
- Si oui, y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour diminuer l'emploi précaire (CDD, intérimaires, saisonniers) ?

PARITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

- Le calcul de l'index égalité professionnelle est-il inférieur à 75 ? Quels sont les axes du plan d'action ? (Loi Pénicaud : >50 salariés)
- La part des femmes est-elle cohérente dans les différentes catégories Employés /Agents de maîtrise /Cadres ?
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la parité, la diversité, l'inclusion des handicapés ?

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- L'absentéisme est-il suivi ?
- Existe-t-il des accords QVT ? (télétravail, déconnexion, parentalité ...)
- L'entreprise mène-t-elle des enquêtes d'opinion auprès des salariés ?
- Dispose-t-elle d'un canal de communication avec les salariés (feedback) ?

FORMATION, GPEC

- Les entretiens professionnels (tous les 2 ans) sont-ils effectués ?
- Y a-t-il une organisation proactive de la mobilité interne (communication, formation...) ?
- Quel est le % moyen de salariés formés chaque année ? Toutes les catégories sont-elles équitablement concernées ?

DIALOGUE SOCIAL

- Le dialogue social est-il de bonne qualité avec les IRP ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges importants sur le plan social ces 3 dernières années (grèves, plaintes harcèlement, conflits prud'homaux) ?

PARTAGE DE LA VALEUR

- Y a-t-il un accord d'intéressement ou de participation (au-delà de l'obligation légale) ?
- Y a-t-il un système d'actionnariat salarié ? Concerne-t-il la totalité des salariés ?
- Y a-t-il une proposition d'Epargne Salariale (PEE, PERCOL) ?



Grille d'analyse



Analyse RSE des entreprises partenaires



Notation quantitative

SUIVI RSE DES ENTREPRISES-PARTENAIRES

Un suivi RSE de l'ensemble du portefeuille d'investissement a été mis en place en 2023. Cette démarche consiste à collecter annuellement des données RSE auprès de toutes les participations, sur la base de huit indicateurs RSE transverses, en lien avec les piliers de la politique d'investissement responsable Unigrains : transition environnementale, ancrage territorial et collaboration avec l'écosystème agricole, responsabilité sociale, gouvernance - maturité RSE.

Cet exercice répond à un double objectif : suivre la progression du portefeuille d'investissement sur des axes RSE fondamentaux, et établir un benchmark inédit sur un groupe représentatif du tissu industriel agri-agroalimentaire français. Les résultats ont été traduits au sein du Baromètre RSE Unigrains 2024, illustré ci-après.

4 PILIERS INCONTOURNABLES



01

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- > Empreinte carbone et trajectoire de décarbonation
 - > Consommation d'eau
- > Adaptation aux effets du changement climatique
 - > Économie circulaire et gestion des déchets
 - > Maintien de la biodiversité



02

ANCRAGE TERRITORIAL

- > Collaboration avec l'écosystème agricole
- > Politique d'achats responsables
- > Développement économique local
- > Traçabilité des produits
- > Écoconception, durabilité des produits et emballages



UNIGRAINS



03

RESPONSABILITÉ SOCIALE

- > Partage de la valeur
 - > Santé-sécurité des collaborateurs
- > Pacte social, diversité, parité, inclusion
- > Marque employeur, attractivité et rétention
- > Formation et développement des talents



04

GOVERNANCE RSE

- > Définition d'une politique et structuration d'un plan d'action
- > Gouvernance d'entreprise
- > Certification de la démarche
- > Éthique des affaires
- > Sensibilisation et communication RSE

PÉRIMÈTRE DU BAROMÈTRE

68 entreprises-partenaires de l'agri-agroalimentaire

ACTIVITÉ

+45 MDE
de chiffre d'affaires
représentés



EMPLOI

+140 000 ETP
représentés



TAILLE

18 PME
35 ETI
15 Coopératives



SECTEUR

11 Amont

10 Transformation

29 Biens de Consommation

3 Aval

15 Connexe



DES ENTREPRISES FACE AUX ENJEUX RSE

Se conformer aux exigences réglementaires

A word cloud of 17 ESG-related terms in French. The terms are arranged in a circular pattern around a central point. The most prominent terms, shown in the largest font, are 'Nourrir la population' and 'Dynamiser les territoires'. Other significant terms include 'Respecter les populations locales', 'Renforcer la gouvernance extra-financière', and 'Réduire les émissions de GES'. The words are in various shades of blue, orange, and purple, and are of different sizes and orientations, creating a dynamic and visually engaging composition.

Assurer la santé-sécurité des collaborateurs
Créer et maintenir l'emploi
Assurer une gestion raisonnée des ressources
Nourrir la population
Limitier les risques financiers
Créer de la valeur économique
Respecter les populations locales
Répondre aux exigences clients
Renforcer la gouvernance extra-financière
Dynamiser les territoires
Porter un engagement sociétal
Réduire les émissions de GES
Limitier le coût de l'extra-financier
Limiter l'impact sur l'environnement
Déployer une démarche RSE globale et transverse

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

REPÈRES	PERSPECTIVES	
59% des entreprises-partenaires ont réalisé un bilan carbone global ou partiel depuis moins de 2 ans dont 80% des coopératives vs. 54% des ETI et 50% des PME 39% ont défini un plan d'action de décarbonation abouti en lien avec le bilan carbone	> La décarbonation est l'un des principaux enjeux environnementaux des entreprises de la filière agri-agroalimentaire > Le niveau de déploiement du bilan carbone doit encore progresser au sein des entreprises afin d'établir un état des lieux clair des émissions de gaz à effet de serre > Une dynamique est en place avec 58% des entreprises n'ayant pas ou partiellement réalisé leur bilan carbone souhaitant progresser sur le sujet à court terme > La structuration du plan d'action doit être lancée afin de pouvoir engager et piloter de réelles mesures de réduction des émissions de GES, et de matérialiser les engagements	  

ANCRAGE TERRITORIAL

REPÈRES	PERSPECTIVES	
63% des entreprises-partenaires ont initié une démarche d'achats responsables ... en forte progression vs. 2022 +11 points L'intégration de cette démarche dans les processus opérationnels à l'échelle du Groupe n'est observée que dans 20% des cas	> Les achats (matières premières agricoles, emballages, énergie, services...) représentent une part significative de l'impact environnemental et sociétal des entreprises de la filière agri-agroalimentaire > La définition d'une politique d'achats responsables est une première étape structurant dans l'intégration des engagements RSE et doit s'accompagner d'une communication fréquente auprès des fournisseurs > De nombreuses solutions existent afin de soutenir ces travaux et de faire progresser le déploiement opérationnel de la démarche achats responsables : accompagnement par un tiers, utilisation d'outil / démarche de certification, adaptation des processus et systèmes Qualité & Achats, dialogue fournisseurs et clients... > Un niveau de maturité plus fort sur la déclinaison opérationnelle est observé chez les Coopératives et les ETI qui bénéficient de processus d'achats centralisés et de ressources plus importantes	  

RESPONSABILITÉ SOCIALE

REPÈRES	PERSPECTIVES	
3% de création nette d'emplois permanents 2023 vs. 2022 au sein des entreprises-partenaires	> Les entreprises de l'agri-agroalimentaire sont d'importantes pourvoyeuses d'emploi mais restent confrontées à des problématiques d'attractivité et de rétention des talents	  
18 vs. 31 de taux de fréquence moyen pondéré en ETP pour les grandes vs. petites et moyennes entreprises (<1000 salariés)	> La gestion des risques santé / sécurité, au-delà des obligations réglementaires, est indispensable pour préserver l'intégrité physique des salariés dans le temps et tendre vers une situation de bien-être au travail	
87% des entreprises-partenaires ont mis en place un ou plusieurs mesures de partage de valeur supra-légales, à destination de tout ou partie de leurs salariés	> Les mécanismes de partage de la valeur constituent un atout majeur pour les politiques RH, l'amélioration de la marque employeur et le développement des salariés > La mise en place de ces mécanismes reste très hétérogène (par filiale, par géographie...), le déploiement auprès de l'ensemble des salariés n'étant observé que dans 48% des entreprises-partenaires	

GOUVERNANCE RSE

REPÈRES	PERSPECTIVES	
87% des entreprises-partenaires ont identifié un responsable ou un référent RSE	> L'augmentation des contraintes réglementaires, ainsi que l'évolution des exigences de durabilité de la part des parties prenantes externes renforcent peu à peu le besoin des entreprises agri-agroalimentaires d'adresser leurs enjeux RSE, afin de prévenir les risques et de limiter l'impact de leurs activités et de celles de leur chaîne de valeur	  
74% sont activement engagées dans une démarche RSE	> La définition d'une stratégie/politique RSE globale et d'un plan d'action associé permettent de répondre de façon pertinente à cet objectif	
49% ont déployé une démarche complète, comprenant une stratégie et un plan d'action	> Ces initiatives doivent être portées et suivies par les instances de Gouvernance (Conseil d'Administration, Comex...) et s'appuyer sur des relais opérationnels (comité RSE, référents métier, référents de site...) > Des certifications, labels et initiatives permettent de travailler et de faire reconnaître la mise en place des démarches RSE auprès des parties prenantes externes, à un niveau national (PME+, Engagé RSE, Lucie 26000, Société à Mission) ou plus international (B-corp)	

TEMOIGNAGE SQUIBAN

SQUIBAN GROUP ASSURE SA TRANSMISSION AUPRÈS D'UNIGRAINS



« Cette opération s'inscrit pleinement dans notre projet d'entreprise, initié par Mikael Squiban et accéléré lors de mon arrivée il y a 8 ans.

L'expertise, l'expérience et la complémentarité d'Unigrains, d'Épopée Gestion, d'UNEXO et de Bpifrance nous permettront de mieux nous structurer, de maîtriser les développements à venir et de garantir le maintien de notre qualité de service tout en étant en mesure d'offrir à nos clients de nouvelles solutions efficaces. »

Patrice Borali, Président de Squiban Group



« Squiban Group bénéficie d'un positionnement stratégique de multi-spécialiste qui offre des solutions clé-en-main à forte valeur ajoutée à une clientèle majoritairement agricole.

Au-delà du projet de développement, cette opération témoigne de notre alignement avec l'équipe dirigeante sur une vision commune des enjeux et des transitions agri-agroalimentaires, écologiques et énergétiques que l'on vise à favoriser. Nous sommes donc au cœur de la mission d'Unigrains en tant qu'investisseur sectoriel, actif et responsable. »

Nicolas Mulle, Directeur de Participations chez Unigrains

Acteur majeur des installations horticoles, maraîchères, industrielles et tertiaires, Squiban Group accélère son développement au cœur de la transition écologique

Squiban Group, acteur majeur des installations horticoles, maraîchères, industrielles et tertiaires depuis plus de 50 ans, s'est transmis en juillet 2024 à Unigrains, en tant que chef de file, accompagné d'Épopée Gestion, d'UNEXO, de Bpifrance ainsi que de l'équipe de Management. Cette opération permettra au groupe d'accélérer son développement et de renforcer son positionnement au cœur de la transition écologique. Fondé en 1972 à Plougastel Daoulas en Bretagne et initialement spécialisé dans l'équipement de serres, Squiban Group s'est diversifié au cours des 15 dernières années, à travers de nombreuses croissances externes, dans la gestion de l'énergie, l'optimisation des ressources en eau et l'ensemble des métiers du génie climatique et électrique, intelligence artificielle incluse. Grâce à son expérience de la gestion du vivant, Squiban Group est reconnu pour la qualité de son SAV, permettant de développer de multiples compétences au service de ses clients et partenaires. A travers ses filiales spécialisées, Squiban Group propose également des solutions en lien avec les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, stockage d'énergie et méthanisation).

Aujourd'hui, Squiban Group réalise un chiffre d'affaires de plus de 70 M€ et compte 320 collaborateurs répartis dans 23 agences.

Devenir un acteur incontournable de la gestion de l'énergie et de l'optimisation des ressources

A travers cette opération, Squiban Group entend renforcer son positionnement en tant qu'acteur incontournable de la transition écologique pour ses clients et partenaires agricoles, industriels et tertiaire au niveau national. Ce développement pourra notamment passer par des opérations de croissance externe, à l'image de celles déjà réalisées ces dernières années et qui ont toutes permis de raccorder de nouvelles briques technologiques à forte valeur ajoutée pour les utilisateurs.



TEMOIGNAGE LA QUERCYNOISE

LA QUERCYNOISE RENFORCE SES MOYENS FINANCIERS POUR MODERNISER ET ADAPTER SON OUTIL INDUSTRIEL



« Grâce à ses liens historiques et actionnariaux avec l'amont agricole, Unigrains comprend les enjeux de notre filière et partage notre

profond attachement à notre terroir. Au-delà de l'investissement financier, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur son accompagnement et son expertise sectorielle dans le cadre de nos réflexions stratégiques. »

Benoit Costes, Président de La Quercynoise



« La Quercynoise est un acteur performant, bien positionné sur son segment de marché, bénéficiant d'un savoir-faire et d'une qualité d'exécution reconnus depuis plus de 20 ans.

Le renouvellement de son outil industriel lui permettra d'atteindre de nouveaux objectifs économiques et environnementaux – pleinement en ligne avec la mission d'Unigrains d'apporter des contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires. »

François-Xavier Masson, Directeur d'Investissements chez Unigrains

Unigrains investit 4 M€ dans le cadre d'une levée de fonds globale visant à financer un projet d'investissements stratégiques d'un montant de 21,5 M€

En octobre 2024, Unigrains a investi 4 M€ dans La Quercynoise, une union de sociétés coopératives agricoles spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation de canards gras et canards de chair. Cette opération intervient dans le cadre d'une levée de fonds globale menée par La Quercynoise afin de financer son projet d'investissements stratégiques visant à développer et à moderniser son outil industriel, situé à Gramat (46), d'un montant global de 21,5 M€ qui sera déployé sur plusieurs années.

Créée en 2001, filiale de la coopérative NATERA (issue de la fusion récente des coopératives CAPEL et UNICOR), basée dans le Lot, La Quercynoise est un groupement de producteurs majeur du nord-est de l'Occitanie réunissant plus de 150 éleveurs de canards. Dans une approche de gestion de filière intégrée, La Quercynoise couvre à la fois les activités de mise en production, transformation et commercialisation d'environ 2 à 2,5 millions de canards gras par an. Avec un chiffre d'affaires de 80 M€ et plus 400 collaborateurs, La Quercynoise est un leader régional et le 5ème acteur national de sa filière.

Les modalités de l'investissement d'Unigrains seront, par ailleurs, indexées sur des indicateurs de performance extra-financière tels que la transition environnementale, le bien-être animal ou encore la santé-sécurité des collaborateurs.

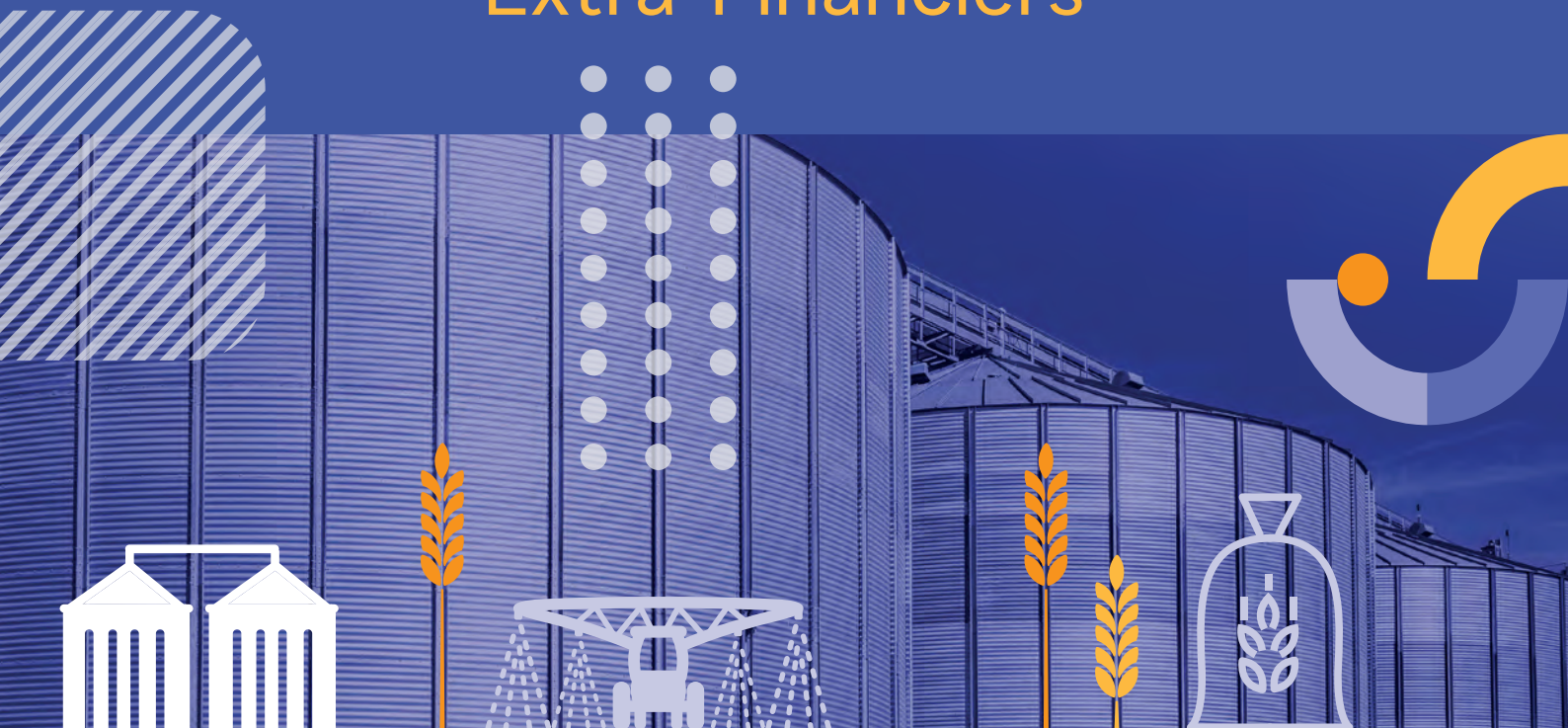
La Quercynoise a été conseillée et accompagnée sur toute l'opération par AuxinéA, société de conseil et prestations de services créée au sein du Groupe Unigrains en 2021.



03

IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES

& Opportunités
Extra-Financiers



IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

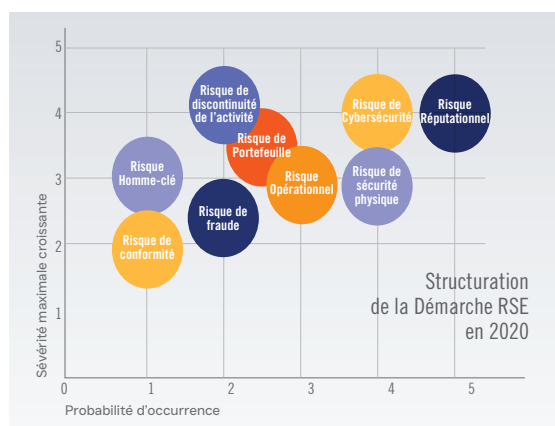
Méthodologie

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de performance Extra Financière a été conduite à partir des travaux du Comité d'Audit et de la mission du cabinet Utopies en 2020. En 2022, ces enjeux ont été à nouveau soumis à l'appréciation de nos parties prenantes et Unigrains Equipements a travaillé, avec l'appui du Cabinet Utopies, à la définition de sa propre stratégie RSE. La déclinaison opérationnelle de celle-ci en 2023 a permis de renforcer l'intégration de la partie industrielle du Groupe dans la Déclaration de Performance Extra-Financière.

2020

Identification des risques majeurs

➤ Un travail de cotation, mené par le Comité de Direction et validé par le Comité d'Audit en mars 2020 a permis l'identification de 9 risques majeurs parmi la typologie des risques applicables au Groupe Unigrains.



Structuration de la Démarche RSE : diagnostic et définition de la stratégie

➤ Lors d'une mission menée courant 2020 avec le cabinet UTOPIES, 12 entretiens parties-prenantes ont été réalisés avec des administrateurs, des collaborateurs, des participations et deux experts externes afin d'analyser le niveau de maturité du Groupe quant aux enjeux de développement durable.

➤ Ces interviews ont été menées en utilisant un cadre méthodologique d'analyse construit avec l'appui de 4 référentiels :

- les ODD définis par les Nations Unies en 2015
- la Materiality Map de SASB
- le référentiel international de reporting GRI standards
- le TaskForce on Climate Financial Disclosure (TCFD)

Ce cadre méthodologique comprenait deux approches concomitantes d'évaluation de l'engagement du Groupe Unigrains au regard des enjeux RSE : sa responsabilité en tant qu'organisation et employeur d'une part, sa responsabilité et son rôle envers ses participations d'autre part.

➤ Cette mission a conduit à l'identification de 4 axes déclinant une proposition de vision stratégique RSE :

- Investissements éthiques et responsables
- Responsabilité actionnariale auprès des participations
- Développement du capital humain
- Gouvernance RSE structurée et transparente

➤ Le Comité de Direction s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE, présentée dans la DPEF 2021

2022

Expression des Engagements

➤ Suite à la parution de la DPEF 2021, au cours du premier semestre 2022, le Groupe de Travail RSE a travaillé avec le Cabinet Kéa afin de challenger les principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités vis-à-vis des actionnaires et des collaborateurs d'Unigrains.

➤ Cette mission a permis d'affiner l'expression des engagements portés par Unigrains à travers une consultation menée par questionnaire dont les résultats ont été présentés et débattus lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai 2022.

Diagnostic RSE d'Unigrains Équipements

A la demande du Comité d'Audit, Unigrains Équipements s'est mobilisé pour réaliser un diagnostic et définir sa stratégie RSE. Cette démarche a abouti fin 2022 à l'identification de 3 axes d'engagements :

- Transition énergétique et économie circulaire
- Épanouissement de tous dans un environnement sûr
- Accompagnement des clients dans leurs ambitions RSE

2023

Revue des risques extra-financiers

L'identification des risques extra-financiers a été complétée, sur la base du travail de déclinaison opérationnelle des 3 axes d'engagements de la stratégie RSE d'Unigrains Equipement, avec le sujet de santé et sécurité au travail.

2024

Objectif CSRD ?

Une analyse de double matérialité a été conduite en 2024 avec l'appui du cabinet PKF Arsilon. Ce travail a permis de balayer à nouveau de manière approfondie et systématique, et dans un cadre d'analyse innovant, les risques extra-financiers du groupe Unigrains. Les modifications proposées par la Commission Européenne le 26 février 2025 remettent en cause l'application du cadre CSRD au Groupe Unigrains et ouvrent un champ de réflexion quant à la structuration d'un reporting extra financier pour les prochains exercices.

LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE PORTEURS DE RISQUES ET D'OPPORTUNITES

1

ENJEU 1

Politique d'investissement responsable



RISQUE 1

Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible

2

ENJEU 2

Transition énergétique



RISQUE 2

Ne pas être moteur de la transition énergétique

3

ENJEU 3

Transition agroécologique



RISQUE 3

Ne pas être moteur de la transition agroécologique

4

ENJEU 4

Attraction et gestion des talents



RISQUE 4

Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents

5

ENJEU 5

Santé et sécurité des équipes



RISQUE 5

Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction

6

ENJEU 6

Impact sociétal positif



RISQUE 6

Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise

> RISQUE 1

Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Accompagner des entreprises d'avenir qui créent de la valeur au sens large, en incluant les capitaux naturels et humains aux côtés des capitaux financiers et investir en prenant en compte toutes les dimensions du développement durable, tels sont les grands principes qui guident le Groupe Unigrains dans le déploiement de sa politique d'investissement responsable.

NOTRE ENGAGEMENT

➤ En investissant dans les entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, pour construire leur avenir financier et extra-financier, Unigrains s'engage à :

- à évaluer la maturité RSE de toute cible d'investissement en présentant une analyse et les leviers d'action identifiés dans les dossiers de Comité d'Engagement
- à accompagner les participations dans une démarche de progrès et dans le déploiement de leur stratégie RSE
- à suivre, grâce à un questionnaire annuel, la progression du portefeuille d'investissement sur des axes RSE fondamentaux

ACTION

Le recrutement en septembre 2023 d'un Chargé de Mission RSE a doublé les moyens humains de l'équipe RSE et a permis de mettre en œuvre au cours de l'année 2024 la politique de suivi et d'accompagnement des participations tout en confortant le niveau d'exigence obtenu sur l'analyse préinvestissement.

➤ L'équipe RSE est présente dans toutes les instances jalonnant le processus d'investissement et la Responsable RSE participe à tous les Comités d'Engagement.

Une évaluation de la maturité RSE de la cible est menée, lors d'un entretien dédié avec le management, au cours de l'étude du dossier d'investissement. Cette évaluation s'appuie sur un référentiel RSE construit à partir de la norme ISO 26030, déclinant les lignes directrices de l'utilisation de l'ISO 26000 dans la chaîne alimentaire. Un cadre d'analyse synthétique guide la réalisation du diagnostic RSE et une synthèse de ce travail est intégrée dans les dossiers de présentation au Comité d'Engagement. Cette identification des enjeux, risques et opportunités RSE, permet également de discerner des leviers d'action et les axes potentiels d'apport de valeur ajoutée.

Les documents juridiques encadrant l'entrée en relation avec une participation font référence aux engagements publics d'Unigrains en matière de RSE et intègrent désormais le cadre permettant le suivi de la participation conformément à la politique définie par Unigrains.

➤ La mise en place de Plans de Valeur Ajoutée, initiée en 2023 et qui se systématisent progressivement auprès des participations, intègre la RSE parmi les 8 axes d'apport de valeur ajoutée identifiés. Pour les entreprises les plus éloignées de ce sujet, une présentation conceptuelle de la RSE et un échange à partir de l'analyse préinvestissement réalisée par Unigrains constituent une étape initiale utile pour engager la réflexion.

➤ Le suivi RSE des participations, co-construit avec l'équipe d'investissement lors d'un séminaire en septembre 2023, comporte deux volets :

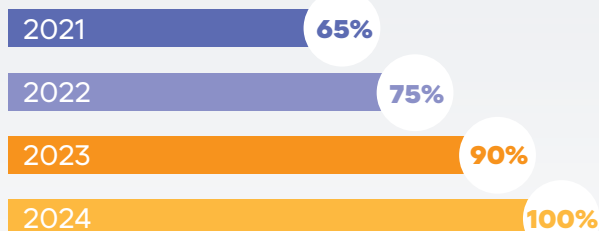
- un suivi annuel systématique, déployé pour la première fois au premier semestre 2024.
- un suivi spécifique qui montera progressivement en puissance et concrétisera la définition de trajectoire impactante sur les enjeux RSE clés des participations.

En 2024, un questionnaire adressant 4 piliers incontournables, Transition environnementale, Ancrage territorial Responsabilité sociétale et Gouvernance RSE, a donc été diffusé après des entreprises du portefeuille. L'organisation systématique d'un rendez-vous d'échange pour présenter le cadre et les objectifs de ce travail a permis d'obtenir un taux de retour de 97%. Au-delà de cet excellent résultat, ce process a permis de conforter la construction d'un relationnel RSE avec les participations.

Pour assurer cette montée en puissance de l'accompagnement RSE des participations, un programme de conférences avec des spécialistes, les Capsules RSE a été poursuivi afin de renforcer la pertinence des équipes internes : 5 spécialistes sont ainsi intervenus en 2024 sur des thèmes variés (stratégie de décarbonation, rapport du GIEC, transport, agriculture régénératrice, forêts et changement climatique).

INDICATEUR DE PERFORMANCE

% du nombre d'investissements réalisés au cours de l'exercice comportant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération



> RISQUE 1

Unigrains en action

UNIGRAINS LIE SON FINANCEMENT BANCAIRE À SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



« Le succès de cette opération témoigne avant tout de la confiance de nos partenaires financiers – inchangés depuis 2020 – et nous les en remercions. De par sa souplesse,

cet instrument est particulièrement adapté au modèle d'affaires d'Unigrains en tant qu'investisseur sur fonds propres et à sa stratégie de développement. Nous sommes également particulièrement contents d'avoir réalisé cette opération avec l'appui d'AuxinéA qui a démontré son savoir-faire technique et juridique et a réussi à coordonner les différentes parties prenantes de façon efficace. »

Kristell Guillou, Directrice Financière d'Unigrains



« Il s'agit de se montrer exemplaire alors que nous encourageons nos entreprises-partenaires à mener la même réflexion dans leurs propres projets de financement. Tout comme pour le

rapprochement de la Politique RSE et la Politique Salariale via les critères de performance extra-financière dans notre accord d'intéressement, le SLL permet de fédérer, aligner et impliquer l'ensemble des équipes autour d'un défi responsable collectif. Nous continuerons à placer la RSE à chaque niveau de l'entreprise car, chez Unigrains, la RSE est l'affaire de tous. »

Ari Levine, Directeur RH-RSE-Communication d'Unigrains

> Unigrains optimise son financement bancaire à travers la réalisation d'un amend & extend de son RCF de 250 M€

En septembre 2024, Unigrains a optimisé les conditions de son financement bancaire à travers la réalisation d'un amend & extend de son RCF de 250 M€. Au-delà de la prorogation de l'échéance de 2 ans, à horizon fin 2027, le nouvel accord comporte une enveloppe complémentaire optionnelle de 50 M€ et concourt à la démarche RSE d'Unigrains via l'intégration de critères de performance extra-financière pouvant impacter la marge, **permettant de qualifier le RCF de « crédit renouvelable lié au développement durable »**.

Cette opération, qui s'inscrit dans la continuité de la mise en place du RCF en 2017, puis sa renégociation en 2020, apporte à Unigrains des ressources financières complémentaires, en sus de ses fonds propres de plus de 1 milliard d'euros et de ses instruments de co-investissement, permettant ainsi d'accélérer sa trajectoire de croissance et d'accompagner au mieux le développement des entreprises de l'agri-agroalimentaire en tant qu'investisseur long terme, actif et responsable.

Crédit Agricole Ile-de-France est intervenu en tant qu'agent et coordinateur avec Société Générale, Caisse d'Epargne Ile-de-France, La Banque Postale, LCL et Arkéa en tant que co-arrangeurs. Caisse d'Epargne Ile-de-France, à travers le Green Hub BPCE, est intervenue en tant que coordinateur RSE.

> Crédit renouvelable lié au développement durable (Sustainability-Linked Loan)

Désormais qualifié de crédit renouvelable lié au développement durable (Sustainability-Linked Loan – SLL), trois critères de performance extra-financière pouvant impacter la marge sont intégrés, pour la première fois, dans le financement bancaire. Ces indicateurs visent à valoriser la progression de la démarche RSE d'Unigrains à travers sa Politique d'Investissement Responsable ainsi que son accompagnement de la Transition Énergétique et la formalisation de la Gouvernance RSE de ses entreprises-partenaires.

• **Politique d'Investissement Responsable** : le critère de performance extra-financière retenu est l'indicateur défini dans cette Déclaration de Performance Extra Financière pour suivre la trajectoire du risque 1 « Investir sans identifier, suivre et faire progresser la maturité RSE de la cible »

• **Transition Énergétique des Entreprises-Partenaires** : le critère de performance extra-financière retenu est le score obtenu à la question afférente à la communication de l'empreinte carbone dans le questionnaire annuel de suivi RSE conduit auprès du portefeuille

• **Formalisation de la Gouvernance RSE des Entreprises-Partenaires** : le critère de performance extra-financière retenu est le score obtenu à la question afférente au niveau de maturité RSE du portefeuille dans le questionnaire annuel de suivi RSE conduit auprès du portefeuille

Unigrains a été conseillé par AuxinéA, société de conseil et prestations de services créée au sein du Groupe Unigrains en 2021.

> RISQUE 2

Ne pas être moteur de la transition énergétique

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> La Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique, définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone et de réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français. Cet objectif implique notamment de décarboner complètement l'énergie à l'horizon 2050 et de réduire de moitié les consommations d'énergie par rapport à 2015, via l'efficacité énergétique des équipements et la sobriété des modes de vie.

ACTION

> Deux premiers bilans carbone ont été réalisés en 2022, l'un sur le périmètre des activités services financiers basées à Porte Maillot et l'autre limité au périmètre MECATHERM pour les activités industrielles. Cet exercice a été renouvelé en 2024 sur des données 2023, à nouveau de façon distincte entre les périmètres activités services financiers et activités industrielles, couvrant cette fois la totalité du groupe TMG. Cette approche permet d'organiser le travail d'analyse sur une base opérationnelle cohérente pour engager des réflexions de trajectoire de décarbonation dont la pertinence est évidemment très spécifique à chacun de ces deux axes métiers. Cette approche facilite l'engagement des collaborateurs sur des sujets qui leur sont proches.

> Le changement complet des installations de chauffage et de climatisation de l'immeuble Maillot a été réalisé courant 2023.

- Cet investissement important a permis, grâce à l'efficacité énergétique du matériel installé et à un nouveau système de régulation, une réduction globale de la consommation énergétique. L'abandon du gaz comme source de chauffage amplifie cette évolution en termes d'émission de GES.

- Un audit énergétique, conduit sur l'immeuble Maillot fin 2023, a identifié plusieurs axes de réduction, dont certains ont été mis en œuvre en 2024 comme l'adaptation de la puissance et la renégociation du contrat électricité. Cet audit a également été à l'origine de solutions de sobriété grâce à l'utilisation du système de pilotage Gestion Technique Centralisée (monitoring de la température nocturne et des bureaux non occupés...). La consommation énergétique des activités financières du Groupe hébergées dans cet immeuble Maillot a ainsi baissé de près de 30 %.

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin de contribuer activement à la réduction de la consommation d'énergie et à la transition vers une énergie décarbonée, le Groupe Unigrains s'engage à :

- réduire son impact sur les ressources d'énergie de la planète
- sensibiliser et accompagner ses participations dans leur transition énergétique (efficacité énergétique, réduction des consommations, recours à de nouvelles sources d'énergie)
- contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des clients du Groupe TMG via l'amélioration des équipements proposés

> En 2024, TMG a renforcé sa stratégie en termes de développement durable notamment autour de la réduction de ses émissions de CO2 :

- Premier bilan carbone du Groupe en 2024 sur l'année de référence 2023 englobant les 3 scopes.

- Initiation d'un travail sur la stratégie de décarbonation du Groupe TMG qui sera renforcée en 2025 via l'accompagnement d'un cabinet spécialisé.

- MECATHERM a lancé une nouvelle option de cuisson « Hygro Control System », permettant d'optimiser automatiquement les réglages d'hygrométrie dans les fours à convection et d'atteindre le niveau le plus bas de consommation énergétique, tout en diminuant les pertes de produits. L'option a été lancée sur 2 fours de la gamme. Le déploiement de l'option sur le reste des fours est prévu en 2025.

- En 2023, MECATHERM a installé un système de climatisation et de chauffage manuel dans l'ensemble de son Demo Center, ce qui pouvait entraîner des consommations énergétiques mal optimisées. En 2024, MECATHERM, en collaboration avec la société Clauger, a donc optimisé le fonctionnement de ce système notamment grâce à une gestion intelligente automatisée, incluant des modes jour, nuit et week-end. Cette gestion écoresponsable permet de gagner en efficacité sur les consommations énergétiques autant en été qu'en hiver.

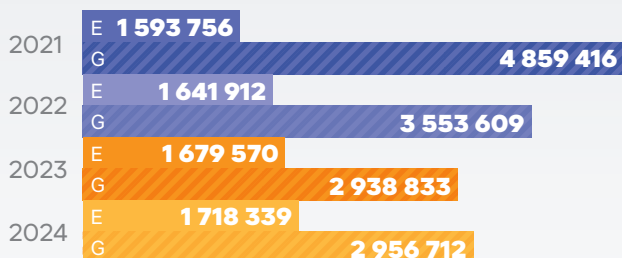
> Dans le cadre des Capsules RSE, dont l'objectif est la montée en compétences des équipes, une conférence intitulée « Stratégie de contribution à la neutralité climatique » a été proposée par un expert externe en février 2024. De nombreux sujets ont été abordés : établissement d'une trajectoire de contribution à la neutralité climatique, certification Science Base Target, dispositifs d'accompagnement méthodologiques et financiers... afin de renforcer notre apport à la réflexion stratégique des entreprises-partenaires sur ces questions et de pouvoir les orienter avec pertinence vers des tiers externes.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Consommation énergétique (en kWh)

E = électricité

G = gaz



> RISQUE 2

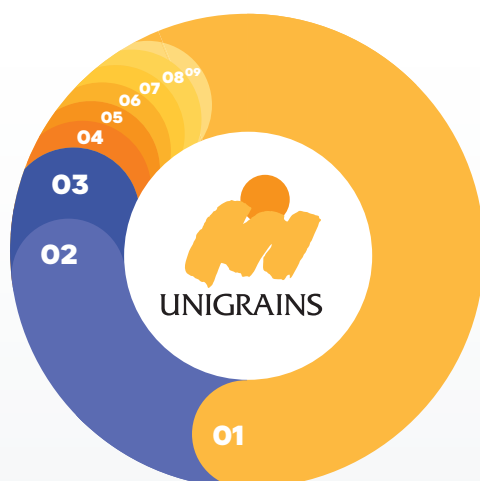
Unigrains en action

LE GROUPE UNIGRAINS RÉALISE SON DEUXIÈME EXERCICE DE BILAN CARBONE

Bilan Carbone : Services Financiers

Unigrains, Messis Finance, AuxinéA et Unigrains Italia

Part des émissions totales par catégories – Hors portefeuille



- 01 • Achats divers – 55%
- 02 • Parc immobilier – 23%
- 03 • Déplacement de personnes – 10%
- 04 • Numérique – 3%
- 05 • Emissions fugitives – 2%
- 06 • Energies – 2%
- 07 • Déchets et eaux usées – 2%
- 08 • Immobilisations diverses – 2%
- 09 • Autres – <1%

Le périmètre de ce second Bilan Carbone s'élargit avec l'intégration d'Unigrains Italia. Ce deuxième exercice a permis d'affiner la méthode de calcul même si la part de données traitées à partir de ratios monétaires reste encore très importante (achats et travaux sur le parc immobilier notamment).

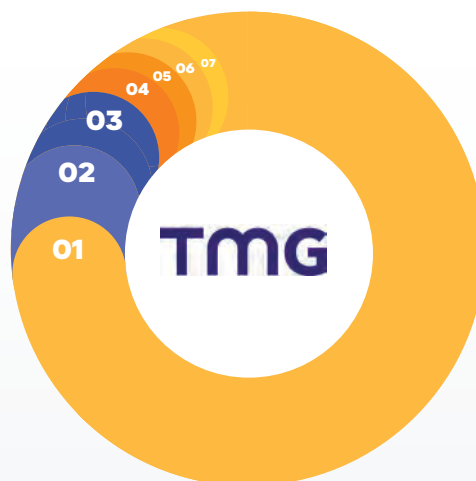
Ce Bilan Carbone réalisé sur les données 2023 est impacté par deux événements non récurrents : l'organisation des 60 ans d'Unigrains et le changement de l'installation de chauffage-climatisation qui affecte les achats, les immobilisations et les émissions de fluide frigorigène liées au démontage de l'ancien système.



Bilan Carbone : Activité Industrielle

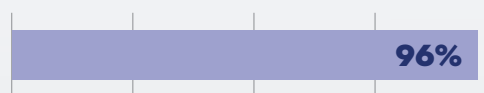
Groupe TMG

Part des émissions totales par catégories – Hors usage



- 01 • Matières premières – 85,8 %
- 02 • Fret – 5,47 %
- 03 • Transport – 3,97 %
- 04 • Immobilisations – 1,88%
- 05 • Emissions directes des sources fixes de combustion (Gaz et propane) – 1,11%
- 06 • Emissions directes des sources mobiles de combustion (Fret en propre) – 0,93%
- 07 • Déchets – 0,40%

Groupe TMG : Part de l'usage / émissions totales



Sur le périmètre MECATHERM, ce second bilan carbone a permis d'affiner les méthodes de calcul et de traitement de la donnée par rapport au premier bilan carbone. Dans une démarche constante d'amélioration continue, cela a également permis d'identifier des améliorations pour le prochain bilan carbone. Suite à ce bilan carbone sur le périmètre Groupe des premières actions et réflexions RSE ont pu être engagées dans différentes équipes (HSE, RH, Achats, Transport, Supply Chain, IT, Services Généraux).

> RISQUE 3

Ne pas être moteur de la transition agroécologique

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Le secteur agricole est face à des enjeux majeurs et multiples : **nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, s'adapter aux impacts du changement climatique, sans oublier bien sûr son implication dans les émissions de gaz à effet de serre.**

Ces dernières sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes. Mais ce secteur possède également la particularité, grâce à sa capacité de développer le stockage du carbone dans le sol, d'être un axe de contribution à la neutralité carbone à horizon 2050 (objectif SNBC).

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin d'accompagner le développement de filières responsables engagées dans la transition agroécologique, le Groupe Unigrains s'engage à :

- fédérer les acteurs en renforçant les liens entre agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire et en soutenant une juste valorisation des productions
- suivre et encourager le développement des innovations et des pratiques qui permettront une évolution responsable des modes de production

ACTION

La juste valorisation des productions agricoles et le développement de parti pris clairs sur les enjeux impactant les transitions agricoles sont des sujets traités en entretien RSE lors de la phase d'étude des dossiers. Ils sont ensuite couverts par le pilier « Ancrage territorial et collaboration avec l'écosystème agricole », l'un des 4 piliers structurant le suivi des participations.

> La négociation d'indicateurs RSE impactant la rémunération des produits financiers de taux, qui peuvent être mis en place lors des investissements, a pour objectif de cibler des enjeux les plus significatifs de la participation et de fixer avec elle une trajectoire de progression et ambitieuse. Les sujets de bien-être animal et d'accompagnement des agriculteurs en production sont ainsi régulièrement travaillés avec les entreprises des secteurs concernés.

> L'accompagnement en 2023 de BioBest dans son acquisition de la société brésilienne Biotrop illustre cette mission d'apport de contributions positives aux transitions agricoles en permettant à ce groupe de se positionner en acteur majeur des solutions biologiques, couvrant la lutte biologique, les inoculants, les biostimulants et la pollinisation dans les cultures sous serres et en plein champs.

> Unilis réunit expertise technique, financement et réseau de partenaires au service de la réussite de start up du monde de l'Agtech. Une collaboration a été initiée en 2023 avec Hectar pour son apport de savoir-faire dans l'identification et l'accompagnement de startups. 5 startups françaises, dont les solutions contribueront à accélérer la transition agroécologique durable des exploitations agricoles, sont désormais accompagnées par Unilis.

> Les sujets de la transition agroécologique font partie de la veille assurée par l'équipe Stratégie et Valeurs ajouté.

Certains travaux sont diffusés en interne avec un objectif d'information et de progression de la pertinence des équipes, d'autres sont développés pour contribuer à la réflexion stratégique de participations. A la croisée de ces modes de diffusion, une publication périodique, la lettre Unilis, présente des synthèses sur les sujets foodtech et Agtech ainsi qu'une actualité sur des startups du secteur.

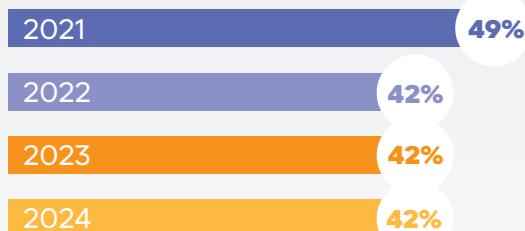
> L'organisation des Capsules RSE réserve une place importante aux sujets de transition. En 2024, deux conférences ont concouru à cet objectif :

- la présentation de la structure Pour une Agriculture Du Vivant, de ses travaux en faveur de la transition agroécologique et de son implication pour travailler en filière avec les industries agroalimentaires,
- Une intervention sur la gestion forestière et son adaptation au changement climatique.

> A la suite de la conférence Pour une Agriculture Du Vivant, le besoin d'approfondir et de questionner les pratiques d'agriculture de conservation des sols a donné lieu à une visite de terrain pour un petit groupe de salariés.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

% d'encours net au 31 décembre dans des entreprises de l'amont agricole, des coopératives et négociants agricoles et des industriels de la première transformation



> RISQUE 3

Unigrains en action

UNIGRAINS ORGANISE UNE RENCONTRE AUTOUR DE LA THÉMATIQUE EAU



> **Les Rencontres d'Unigrains sont organisées sur un rythme annuel.** Cet événement est construit à l'attention des dirigeants des participations d'Unigrains par un groupe de collaborateurs mixant plusieurs compétences et travaillant en mode projet.

> **L'objectif est de proposer un sujet de réflexion stratégique** avec le support de l'intervention d'expert et l'organisation de tables rondes permettant de mutualiser les expériences et les approches. Ces rencontres contribuent à la mise en relation entre participations et facilitent le partage de bonnes pratiques.



> **En juin 2024, une Rencontre d'Unigrains a eu lieu sur la question de l'eau.** La passion de la glaciologue Heidi Sevestre pour son sujet et ses qualités de communicante scientifique ont permis d'introduire le sujet avec une grande hauteur de vue. Un second temps s'est déroulé autour de la présentation de l'étude Unigrains « L'eau : Quels enjeux stratégiques pour l'industrie agroalimentaire » illustrée et challengée lors d'une table ronde par des dirigeants ou des experts d'entreprise.

> RISQUE 4

Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les meilleurs talents

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Il est essentiel pour toutes les structures du Groupe de disposer des compétences nécessaires à sa performance, sa compétitivité et son innovation.

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin d'attirer, former, motiver et conserver ses talents, premiers acteurs de son projet responsable, le Groupe Unigrains s'engage à :

- développer et renforcer une politique RH afin de poursuivre la construction de sa marque employeur
- consolider un cadre interne motivant pour ses collaborateurs

ACTION

En 2024 Unigrains tient son engagement de réaliser un feedback biannuel sur le ressenti des salariés et leurs souhaits d'amélioration et renouvelle sa certification Great Place to Work.

> **Une politique d'accueil régulier** de stagiaires et d'alternants, qui participe à l'identification de jeunes talents, est développée dans le Groupe Unigrains. MECATHERM déploie, en parallèle, une démarche d'implication active dans les formations locales, en particulier sur les métiers en tension. Quant à Unigrains, la volonté de préserver un équilibre des compétences finance et connaissance du secteur agroalimentaire au sein de l'équipe d'investissement, conduit certains membres de cette équipe à intervenir annuellement dans le cursus pédagogique d'une spécialisation de l'AgroParisTech pour présenter le métier de l'investissement.

> **MECATHERM a créé une communauté spécifique aux apprentis et alternants permettant de favoriser leur intégration.** L'ampleur et la personnalisation du parcours d'intégration proposé sont appréciés et le renouvellement du Label Happy Trainees en apporte une reconnaissance. Cette action fait partie avec des processus de cooptation et de mobilité interne, la mise en place d'un plan de développement de compétences pour chaque collaborateur d'une réflexion globale pour répondre à la complexité des enjeux de recrutement et de rétention des compétences clés.

> **Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest** qui comporte un engagement de réponse annuelle à une enquête de suivi de situation. Il est proposé aux jeunes femmes, au cours de leur évolution au sein de l'équipe d'investissement d'Unigrains, de participer au parcours France Invest « Assertivité et Leadership au féminin ». La société MECATHERM a adressé cette question en concluant un accord d'égalité professionnelle.

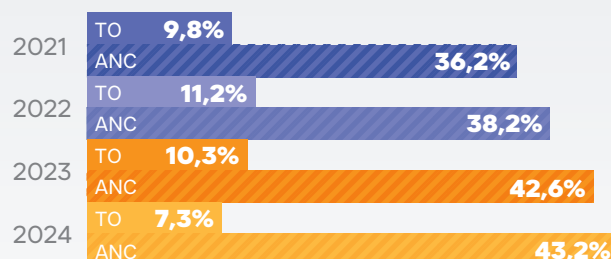
> **L'accompagnement des salariés dans leur vie quotidienne est un axe particulièrement développé par MECATHERM :** l'équipe RH de MECATHERM a mis à disposition des collaborateurs l'accès à la plateforme « Sunshine me » qui propose une trentaine de services conçus afin d'améliorer le bien-être des employés tout en conciliant mieux le temps de vie personnel et professionnel.

> **La politique de rémunération et avantages sociaux embarque le sujet de la durabilité.** La dernière renégociation de l'accord d'intéressement d'Unigrains a intégré l'enjeu concernant la politique d'investissement responsable en utilisant l'indicateur suivi dans cette Déclaration de Performance Extra financière. Le Forfait de Mobilité Durable mis en place en mai 2023 pour toutes les structures de l'immeuble Maillot accroît significativement la contribution de l'employeur aux dépenses de mobilité, il permet la prise en compte des mobilités douces et une prise en charge de l'abonnement transport en commun portée à 75%.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

TO : % de turn over involontaire

ANC : % de salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté



> RISQUE 4

Unigrains en action

UNIGRAINS CERTIFIÉ, DE NOUVEAU, GREAT PLACE TO WORK EN 2024



> Dans un objectif de structurer et benchmarker les enquêtes internes menées depuis 2018, Unigrains s'est engagé, depuis 2022, dans la démarche Great Place to Work.

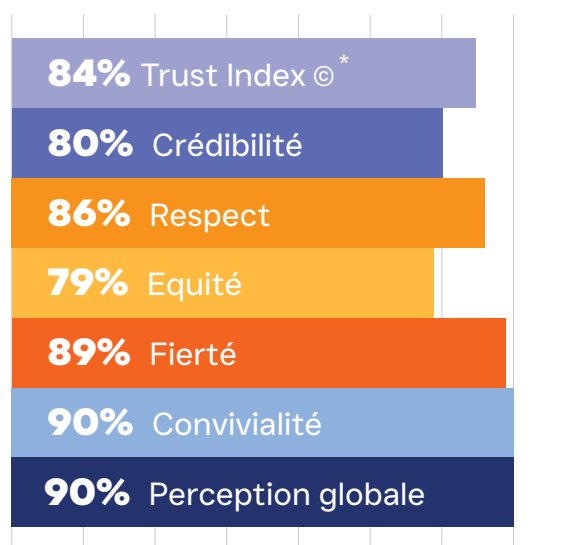
> **Great Place to Work** est la référence mondiale en matière d'expérience collaborateur. Depuis 1992, GPTW a interrogé plus de 100 millions de salariés à travers 60 pays, leur permettant de déterminer ce qui définit une expérience collaborateur de qualité.

> La **deuxième édition** de l'enquête en interne a été lancée du 05/11/2024 au 15/11/2024 avec un taux de réponse de 91%.

90% DE PERCEPTION GLOBALE POSITIVE

90% des collaborateurs et collaboratrices estime :

« Dans l'ensemble, je peux dire qu'il s'agit d'une entreprise où il fait bon de travailler »



*Moyenne du taux de réponses positives sur l'ensemble des questions liées au modèle Great Place To Work

MECATHERM CÉLÈBRE SON ANNIVERSAIRE DES 60 ANS

> L'entreprise MECATHERM a marqué ses **60 ans d'existence** avec un événement exceptionnel. Pour la première fois, tous les employés MECATHERM du monde entier, ainsi que TMG et certains collaborateurs d'ABI, soit plus de 500 collaborateurs, se sont réunis pour cette occasion spéciale.

Cet événement fédérateur a permis de renforcer les liens entre les équipes et de commémorer ensemble six décennies de succès, de collaboration et d'innovation. Un véritable moment de cohésion et de partage qui restera gravé dans les mémoires de tous les participants.



> Ces résultats, largement au-dessous du score minimum de 65% de réponses positives à l'enquête Trust Index, permettant à Unigrains de décrocher la certification Great Place to Work. Unigrains se place, par ailleurs, largement au-dessus des benchmarks GPTW que ce soit pour le secteur des services financiers ou encore l'industrie agroalimentaire.

> RISQUE 5

Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Les hommes et des femmes font la richesse de l'entreprise et sont à la source de sa performance. Assurer leur sécurité, protéger leur santé et veiller à leur qualité de vie au travail sont des enjeux essentiels.

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin d'assurer l'épanouissement dans un environnement sûr, le Groupe Unigrains s'engage à :

- *placer la santé et la sécurité au travail au cœur de ses préoccupations et poursuivre un objectif "zéro accident"*
- *développer la prévention des risques pour offrir un environnement de travail sûr et bienveillant*

ACTION

Une meilleure prise en compte de la partie activité industrielle du Groupe dans l'identification des risques extra-financiers a inclus la santé et sécurité des collaborateurs parmi les principaux enjeux RSE porteurs de risque et d'opportunités. Les actions mises en œuvre apportent des réponses adaptées au contexte d'activité de type tertiaire ou industrielle et sont donc spécifiques selon les structures.

> **Le parcours d'intégration Hygiène Sécurité Environnement de MECATHERM** comporte une formation sur le risque santé-sécurité avec un travail sur les bonnes pratiques, les postures à avoir dans le contexte réel des ateliers. Cette action terrain complète l'ensemble des informations mises à dispositions dans le Code de conduite.

> **La prévention des risques est le fil conducteur des initiatives et procédures mises en place.** Une procédure, structurée pour permettre une remontée fluide des signalements en lien avec les questions de santé et sécurité au travail, contribue à cet objectif de prévention.

> **Chaque accident déclaré donne lieu à une enquête de risque baptisée « Chaîne d'Alerte »** qui comprend l'analyse de l'accident, l'identification du problème, la définition et la justification des actions correctives mises en place. L'objectif est de remonter à la cause racine de l'accident pour déployer un plan d'action réellement efficace.

> **Afin de renforcer sa culture sécurité, MECATHERM a développé un processus de sécurisation des déplacements à l'étranger** du fait de l'intervention à l'international de ses techniciens itinérants de manière continue, notamment parfois dans des zones à risques ou la situation géopolitique est tendue. **Les actions mises en place sont :**

- *Accueil sécurité des nouveaux arrivants*
- *Sensibilisation aux risques voyages inclus dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants*

- *Etablissement d'un livret d'information voyages aux professionnels*

- *Etablissement d'une procédure et d'un formulaire d'autorisation de déplacement en zone orange et rouge*

- *Mise en place d'une évaluation des risques aux voyages + accompagnement sécurité sur place*

Ce processus, a été distingué par le Grand Prix Prévention de la catégorie « Sensibilisation et formation » par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Alsace Moselle dans le cadre du Concours de Sécurité 2024.

> **En 2024, Unigrains Fitness Club et l'initiative Unigrains Solidaire** ont mutualisé leurs efforts dans le cadre d'un projet solidaire et sportif intitulé « Unigrains bouge contre la précarité alimentaire ». L'abondement d'une cagnotte a été conditionné au nombre de kilomètres parcourus par les salariés d'Unigrains, de Messis Finance et d'Auxinéa lors de la pratique d'activités sportives. Afin de soutenir la motivation, la participation à trois événements a été proposé avec succès au cours de l'année : Semi-marathon de Paris, marche découverte au Jardin d'Agro-nomie Tropicale, Course Royale de Versailles.

La mobilisation des salariés a été forte et constante sur plusieurs mois et afin de prolonger cet engouement, favorable à la santé et au bien-être des salariés, Unigrains a organisé l'accès pour tous à l'application de sport et de nutrition TrainSweatEat. La volonté de prolonger cette trajectoire vertueuse soutient l'organisation d'une nouvelle initiative liant la pratique sportive et la solidarité en 2025.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Nombre d'accidents du travail déclarés
(y compris accidents de trajet) / effectif moyen salarié

2023

4,6%

2024

3,8%

> RISQUE 5

Unigrains en action

MECATHERM RÉCOMPENSÉ POUR SES ACTIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



« Je tiens à féliciter tous les collaborateurs ayant pris part aux projets primés, c'est avant tout la concrétisation d'un travail d'équipe.

La sécurité est un des engagements forts pour l'entreprise qui s'intègre à part entière dans notre démarche RSE sur le volet humain. Nous croyons fermement que la sécurité est une priorité absolue et nous continuerons à investir dans des initiatives qui protègent et valorisent nos équipes sur le long terme ».

Raymond Nogael, Président de MECATHERM



« Nos actions sont guidées par une approche de prévention et d'amélioration continue, prédictive et proactive, visant à garantir l'intégrité physique

et morale de l'ensemble de nos collaborateurs qu'ils soient présents sur site ou en déplacement professionnel. C'est notamment le cas dans les déplacements de zones à risques. »

David Lavigne, Responsable HSE de MECATHERM



Quatre prix pour ses initiatives en matière de sécurité

MECATHERM a eu l'honneur d'annoncer sa distinction par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Alsace Moselle dans le cadre du Concours de Sécurité 2024, avec l'obtention de **quatre prix pour ses initiatives en matière de sécurité**.

Un Grand Prix Prévention de la catégorie "Sensibilisation Formation"

> sur la formalisation du processus d'évaluation des risques pour les déplacements dans des zones géographiques sensibles.

Trois Prix dans la catégorie « Autres salariés » :

- > Sur la réalisation d'une chasse aux risques dématérialisée basée sur des situations réelles de l'entreprise.
- > Sur la sécurisation du travail en hauteur sur les fours.
- > Sur la sécurisation des coffrets électriques et des zones d'essais en atelier.



> RISQUE 6

Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> Le Groupe Unigrains, spécialiste du secteur agroalimentaire et fortement impliqué dans le lien entre la production agricole et le consommateur, souhaite également traduire cet engagement via des actions solidaires.

NOTRE ENGAGEMENT

> Afin de soutenir les initiatives à impact sociétal positif, le groupe Unigrains s'engage à :

- poursuivre sa politique d'impact sociétal positif
- encourager l'implication des salariés dans des actions engagées

ACTION



Depuis plus de 40 ans, Unigrains soutient l'action de fert, association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents. Fert a pour objet d'aider à créer le cadre permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de concourir à la sécurité alimentaire de leur pays. Le soutien d'Unigrains offre un levier essentiel pour mobiliser d'autres fonds et construire des actions dans la durée. En 2024, la direction et des collaborateurs d'Unigrains ont fait vivre ce lien en participant à la délégation française qui s'est rendue à Madagascar pour fêter les 35 ans de l'association FIFATA créée en 1989, et depuis accompagnée et soutenue par fert.

> En 2024, l'initiative Unigrains Solidaire et Unigrains Fitness Club ont mutualisé leurs efforts dans le cadre d'un projet solidaire et sportif intitulé « **Unigrains bouge contre la précarité alimentaire** ».

Grâce à la pratique sportive des salariés, une cagnotte a été abondée tout au long de l'année et a atteint fin septembre le montant maximal de 20 000 € initialement prévu pour cette opération. Ce don a été réparti entre 3 associations engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire, identifiées dès le lancement de cette action, Les Banques Alimentaires, SOLAAL et le Secours Populaire.

> **Le don de temps, équivalent d'une journée par an**, permet aux salariés de participer à des collectes de don du sang sur leur temps de travail et de s'impliquer lors de la collecte nationale des Banques Alimentaires, assurée une journée entière par les salariés du Groupe Unigrains sur le magasin Monoprix des Ternes.

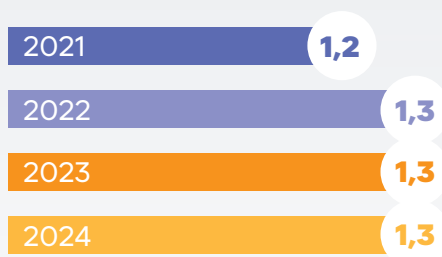
> **Un budget Sponsoring de 5000 € est** renouvelé annuellement avec une gestion confiée au Groupe de Travail RSE d'Unigrains : cette action a pour but de soutenir l'engagement associatif des collaborateurs ou de leurs proches en contribuant au montage financier de projet. Deux événements ont ainsi bénéficié de cet appui en 2024. La présentation des projets soutenus sur le réseau social de l'entreprise permet de faire connaître et vivre cette initiative auprès des salariés.

> **MECATHERM détient plusieurs groupes de collaborateurs internes basés sur le volontariat :**

- Le groupe « Sponsoring et Partenariat » qui orchestre le soutien d'associations et d'événements locaux. En 2024, MECATHERM a par exemple sponsorisé 16 associations diverses et variées.
- Le groupe « Mobilité durable » qui propose aux employés des alternatives pour utiliser des modes de transports réduisant l'impact CO2e.
- Le groupe « Développement durable » qui mène des actions en faveur du bien-être des employés et de l'environnement pour réduire l'impact de l'entreprise.
- Des événements « don du sang » sont également organisés avec l'Etablissement Français du Sang sur le site de Barembach.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Montant des soutiens réalisés (en M€)



> RISQUE 6

Unigrains en action

EN PARTICIPANT AUX 35 ANS DE FIFATA, UNIGRAINS CULTIVE SES LIENS AVEC FERT



> Les premières actions de l'association FERT à Madagascar remontent à la fin de l'année 1985. A partir d'animations auprès de communautés rurales sur les Hautes Terres centrales, les paysans créent en 1989, une petite organisation paysanne, Fifata : « Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha » ou « Association pour le progrès des paysans ».

> 35 ans plus tard, Fifata fédère 369 000 familles dans presque toutes les régions de l'île et a développé, avec l'appui de FERT et d'autres partenaires, des services agricoles allant de l'accès au crédit jusqu'à la structuration de la filière plants de pomme de terre, en passant par la sécurisation foncière, la formation agricole, le conseil, la recherche-innovation et la mise en marché des produits.



> Pour fêter ses 35 ans, Fifata a invité son partenaire historique, FERT, et trois autres partenaires engagés de longue date aux côtés de FERT : Unigrains, le Cneap, AgriCord. Une délégation conduite par le Président de FERT, Jean-François Isambert s'est rendu à Madagascar fin septembre. Elle comptait 14 personnes dont 5 représentants d'Unigrains : Eric Thirouin et Maxime Vandoni, Président Directeur Général et Directeur Général Délégué, accompagnés de deux salariées impliquées dans la consolidation du lien avec FERT, et d'un ancien collaborateur désormais engagé dans l'association.



> Une restitution de cette mission a été organisée en décembre devant les salariés d'Unigrains. En rendant compte du compagnonnage de FERT à Madagascar et de la vitalité des actions développées, les membres de la délégation ont participé à rendre plus tangible cet engagement de long terme apporté par Unigrains.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Etats des lieux par rapport aux informations prévues par l'article L.225-102-1 du Code de Commerce

CONSÉQUENCES, ENGAGEMENTS, ACCORDS ET ACTIONS	INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS ET ACTIONS DÉFINIS PAR LE GROUPE UNIGRAINS/AGRICÉRALES	ENGAGEMENTS LIÉS À LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	> Suivi des émissions GES (Bilans Carbone activité financière et activité industrielle) > Conformité Décret Tertiaire Immeuble Maillot > Réalisation Audit énergétique Immeuble Maillot > R&D et Innovations fours Mecatherm > Engagements Ecovadis et CDP de TMG	Charte d'Ethique et de Responsabilité
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	> Soutien de l'agri-agence Fert > Soutien OpenAgriFood > Commission Sponsoring > Initiative annuelle Unigrains Solidaire > Don de temps (1 jour/an/salarié)	Signataire de la Charte d'Engagement France Invest
Engagements en faveur de l'économie circulaire	> Contractualisation tri, collecte et valorisation des biodéchets > Politique de tri et recyclage des déchets-sites Mecatherm > Charte Gestes Ecoresponsables	Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)
Engagements en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	> Soutien Banques Alimentaires et Solaal	Analyse et engagement du portefeuille sur les thématiques de l'article L225-102-1 :
Engagements en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	> Soutien Banques Alimentaires / Solaal / Secours Populaire > Engagement annuel des salariés pour la collecte nationale des Banques Alimentaires	> Analyse préinvestissement de la maturité RSE des dossiers d'investissement
Engagements en faveur du bien-être animal		> Synthèse RSE présentée lors des Comités d'Engagement
Engagements en faveur d'une alimentation responsable équitable et durable	> Gestion d'une Restauration Inter Entreprise	> Questionnaire annuel RSE sur le portefeuille de participations
Accords collectifs conclus et impacts sur la performance économique de la société ainsi que les conditions de travail des salariés	> Accord d'intéressement > Epargne salariale > Prévoyance > Forfait mobilité durable	> Déploiement progressif d'entretien annuel RSE avec les participations
Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	> Obtention du label Great Place to Work > Charte Parité France Invest > Plan d'actions sur l'égalité Hommes/Femmes > Référent harcèlement > Campagne de sensibilisation aux handicaps invisibles > Participation à la Semaine du handicap (accès escape game en ligne)	> Participation au Comité RSE des participations > Définition et suivi de KPI RSE
Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives	> Obtention du label GreatPlace to Work > Unigrains Fitness Club (Semi Marathon de Paris / Marche au Jardin d'Agronomie Tropicale) / Course Royale de Versailles) > Mise à disposition de l'application TrainSweatEat	> Partage de bonnes pratiques : organisation Clubs Dirigeants > Accompagnement des participations sur des enjeux spécifiques > Montée en compétences RSE des équipes d'investissement
Actions visant à promouvoir le lien Nation- Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves		



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

PERIMÈTRE

➤ **La Déclaration de Performance Extra Financière couvre l'ensemble des structures ayant une activité opérationnelle au sein du groupe consolidé Unigrains / Agricéreales :**

- Unigrains, Unigrains Diversification, Unigrains Partenaire (Activité d'investissements sur fonds propres)
- Unigrains Italia (Activité d'investissements sur fonds propres en Italie)
- Unigrains Iberia (Activité d'investissements sur fonds propres en Espagne)
- Unigrains Développement (Société de Gestion pour compte de tiers)
- Messis Finances (Conseil M&A)
- AuxineA (Conseil et services ingénierie financière)
- Unilis Agtech (Financement et prestation de services Agtech)
- Le groupe TMG via Unigrains Equipements (Equipements et prestations de services dédiés à la boulangerie viennoiserie pâtisserie industrielle)

➤ **Sont exclues du périmètre de la Déclaration de Performance Extra Financière :**

- Les sociétés mises en équivalence Ceneca et Agra Investissement
- Semagri, holding financier qui a pour unique objet la détention d'une participation
- Unicerem, Société Civile d'Attribution, qui rassemble les propriétaires de l'immeuble Maillot et en assure la gestion
- SAIAM et UNI UN, Sociétés Civiles Immobilières, qui n'ont plus d'activité opérationnelle

➤ **AGRICERALES et UNICEREALES sont des holdings dont l'unique fonction est d'organiser la détention des titres de la société Unigrains entre ses différents actionnaires.**

➤ **Au regard de son activité le Groupe Unigrains/ Agricéreales n'a jugé pertinent de publier des informations relatives :**

- aux actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves,
- aux postes d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées aux activités de transport amont et aval de l'activité, qui n'a pas de pertinence pour une activité de service

INDICATEURS

% des investissements 2024 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

PÉRIMÈTRE :

- **Investissements sur fonds propres portés par Unigrains ou par Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire,** qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- **Investissements sur fonds propres portés par Unigrains Italia et Unigrains Iberia**
- **Investissements réalisés par Unilis Agtech**
- **Les fonds gérés par Unigrains Développement,** entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier la prise en compte de la dimension RSE dans le process d'investissement.

Il prend en compte la totalité des investissements directs et indirects (engagements de souscription dans différents fonds) réalisés en 2024. Il identifie parmi ces derniers, ceux dont les éléments contractuels, qu'il s'agisse de pacte dans le cas de prises de participation, de contrat pour les obligations et les prêts participatifs ou du règlement des fonds lors d'une souscription, intègrent des exigences en matière d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération.

Consommation gaz / Consommation électricité



PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Il n'y a pas de consommation de fioul sur le périmètre, seules les consommations de gaz et d'électricité sont prises en compte. Unigrains, Unigrains Développement, Auxinéa, Messis Finances ainsi que TMG siège et MaMata occupent, en tant que propriétaire et/ou locataire, une partie des locaux d'un immeuble géré par une société civile d'attribution (Unicerem).

> Les consommations électriques sont issues

- des compteurs individuels d'étage, avec application d'un prorata lié à la surface occupée
- d'un prorata de la consommation électrique annuelle des parties communes, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

> Il n'y a plus de consommation de gaz sur cet immeuble suite à l'investissement en 2023 dans un système de chauffage et climatisation fonctionnant à l'électricité et au démantèlement de la chaudière gaz.

Unigrains Italia est locataire d'une surface dans un immeuble de bureaux. Les consommations électriques sont issues d'un compteur individuel et d'un prorata de la consommation de l'immeuble en fonction des tantièmes affectés à Unigrains Italia. Il n'y a pas de consommation de gaz.

Unigrains Iberia n'est pas intégrée en 2024 dans le calcul de cet indicateur, la solution de coworking utilisée pendant les 10 premiers mois de l'année ne permettant pas d'accéder à des données de consommation d'énergie.

Mecatherm (sites de Barembach et Montilliers, Mecatherm USA) et ABI (site industriel de Toronto - Canada) fournissent des données de consommation de gaz et d'électricité. MaMata et Mecatherm Canada sont respectivement hébergés par TMG siège et ABI et ne fournissent donc pas d'information spécifiques. Mecatherm USA fournit uniquement des estimations de consommation électrique, ce qui ne pose pas de problème compte tenu du poids anecdotique représenté par ce bureau dans la consommation globale.

% des Encours net au 31/12/2024 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives et négoce agricoles + industries de 1^{ère} transformation

PÉRIMÈTRE :

- > Les investissements d'Unigrains ainsi qu'Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains SA et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- > Les investissements d'Unigrains Italia, d'Unigrains Iberia
- > Les investissements d'Unilis Agtech
- > L'encours dans la filiale Unigrains Equipements
- > Le Fonds National de l'Elevage, porté par Unigrains Partenaire, n'est pas pris en compte. Il gère l'extinction de prêt arrivant à échéance à court terme.
- > Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier l'engagement auprès des entreprises des secteurs directement au contact du maillon de la production agricole et donc de l'influence, via l'accompagnement de ces acteurs, sur ces questions de transition agroécologique.

Ce critère repose sur la proportion des encours net au 31/12/2024 investis chez les opérateurs des secteurs de l'amont agricole, de la coopération et du négoce agricole ainsi que de la première transformation.

Turn over involontaire

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble des structures du périmètre consolidé employant des salariés

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'ampleur des départs à l'initiative des salariés. Il est défini de la façon suivante : nombre de démissions + ruptures conventionnelles de l'année N/ effectif salarié en CDI au 1er janvier de l'année N.

% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salarié en CDI (au 31/12 de l'année N)

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble des structures du périmètre consolidé employant des salariés

Cet indicateur participe à l'appréhension de la capacité d'attractivité des structures, en particulier lorsqu'il fait l'objet d'une analyse conjointe avec l'indicateur précédent. La notion d'effectif est utilisée pour calculer cet indicateur.

Nombre d'accidents du travail déclarés (y compris les accidents de trajets) / effectif salarié moyen (sur l'année N)

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble des structures du périmètre consolidé employant des salariés

Cet indicateur mesure la survenue d'accidents sur le lieu de travail et lors des trajets domicile-travail. Il prend en compte la notion de déclaration d'accidents de travail auprès de la MSA ou de la SS. Il intègre donc les événements qui ne donnent pas lieu à arrêt de travail et ceux qui ne seront pas ultérieurement reconnus par la MSA ou la SS.

Montant des dons sur l'année 2024

PÉRIMÈTRE :

> Ensemble du périmètre de la DPEF

Ce critère a pour objectif de mesurer l'engagement sociétal du groupe, en particulier dans son domaine de compétence sectoriel, en accompagnement d'acteurs de l'aide alimentaire, de think tank créant du lien entre les maillons de la filière alimentaire ou d'acteurs engagés dans l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cet indicateur est exprimé en millions d'euros arrondi au dixième près.





UNIGRAINS

23 avenue de Neuilly 75116 Paris
Tel : +33 (0)1 44 31 10 00
www.unigrains.fr

